

**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche**

**Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle**

**Evaluation**  
**des instituts universitaires de technologie**  
**et**  
**des diplômes universitaires de technologie**

**- vague contractuelle 2017 -**

**-B-**

**« Partie IUT »**

**IUT : Dijon-Auxerre**

**Université : Bourgogne**

**Académie : Dijon**

## SOMMAIRE

1. Introduction et bilan de l'IUT par rapport à la situation lors de la précédente évaluation .....	6
1.1. Bilan .....	6
1.2. Points forts / points faibles .....	7
2. Formation initiale et continue .....	9
2.1. Offre de Formation et formation tout au long de la vie (cf. tableaux « Offre de Formation IUT ») .....	9
2.1.1. Offre DUT.....	9
2.1.2. Offre LP.....	10
2.1.3. Contribution à d'autres formations (parcours LMD) .....	11
2.1.4. Situation de l'IUT dans l'offre de l'université .....	12
2.1.5. Situation de l'IUT dans l'offre de formation régionale ou de site .....	13
2.2. Accueil (cf. tableaux « Offre de Formation IUT ») .....	15
2.2.1. Politique de recrutement .....	15
2.2.2. Origine des inscrits .....	16
2.2.3. Réussite et aide à la réussite .....	17
2.2.4. Politique pédagogique .....	18
2.3. Lien formation – emploi .....	20
2.3.1. Devenir du diplômé .....	20
2.3.2. Lien avec l'environnement socio-économique (Pôles de compétitivité,...).....	20
2.3.3. Professionnalisation des formations (cf. tableaux « Pédagogie IUT » et tableaux « Gestion IUT »).....	22
2.3.4. Les équipements de travaux pratiques (cf. tableaux « Pédagogie IUT »).....	22
2.3.5. L'alternance en Formation initiale et en Formation continue.....	23
2.4. Formation tout au long de la vie .....	23
2.4.1. Publics de formation continue, état des lieux .....	23
2.4.2. VAE (Publics accueillis en formation initiale ou formation continue) .....	24
2.4.3. Approche par bloc de compétence .....	24
3. Recherche .....	25
3.1. Laboratoires .....	25
3.2. Transfert de technologie.....	27
4. Technologies de l'information et de la communication .....	28
4.1. TIC .....	28
4.2. TICE (dont FOAD).....	28
5. Ressources documentaires .....	29
6. Politique d'ouverture internationale (cf. tableaux « Pédagogie IUT » et tableaux « Gestion IUT »).....	32
6.1. Accueil et attractivité .....	32
6.2. Mobilité en stage et en semestre des étudiants .....	32
6.3. Mobilité des personnels.....	33
6.4. Programmes internationaux .....	33

6.5. Politique des langues .....	33
7. Vie Etudiante (cf. tableaux « Offre de formation IUT ») .....	33
7.1. Accès aux ressources étudiantes (restauration, logement...) .....	33
7.2. Sports et activités culturelles .....	34
7.3. Participation à la vie institutionnelle.....	35
7.4. Santé et social.....	35
8. Politique Immobilière (cf. tableaux « Patrimoine IUT »).....	36
8.1. Etat des lieux et maintenance .....	36
8.2. Hygiène et sécurité.....	37
8.3. CPER (Contrat de Projets Etat Région) .....	38
9. Pilotage de l'IUT (cf. tableaux « Gestion IUT »).....	39
9.1. Pilotage de l'IUT .....	39
9.2. Pilotage de la mise en place des nouveaux PPN.....	48
9.3. Dispositif d'autoévaluation et d'évaluation des formations .....	49
9.4. Intégration dans la politique de site universitaire.....	49
9.4.1. Mise en place de la commission académique du rectorat .....	49
9.4.2. Quelle liaison dans le cadre de la politique de site ? .....	49
9.5. GRH .....	50
9.5.1. Enseignants .....	50
9.5.2. BIATSS .....	51
9.6. Gestion Financière et Comptable .....	52
9.6.1. Etat des lieux .....	52
9.6.2. Bilan Contrat quinquennal.....	53
9.7. Maîtrise des moyens .....	53
10. Objectifs politiques de l'IUT et synthèse du projet de l'IUT .....	54
10.1. Points forts /points faibles .....	54
10.2. Projets prioritaires pour la période quinquennale (description succincte).....	54
10.3. Projet d'objectifs opérationnels susceptibles d'être inscrits au contrat de l'université .....	55
10.4. Axes du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens.....	55

Académie : Dijon  
Université : Bourgogne  
IUT : DIJON - AUXERRE

**Directeur de l'IUT : Patrick DANAUDIÈRE, PRAG**

**Président du conseil de l'IUT : Jean-Michel LEFAURE, Dirigeant entreprise Planet Bourgogne**

Date de prise de fonction : 1<sup>er</sup> septembre 2013

1<sup>er</sup> mandat       2<sup>d</sup> mandat

Adresse :

IUT DIJON

Boulevard Docteur Petitjean

BP 17867

21078 DIJON CEDEX

Téléphone : 03 80 39 65 95

Télécopie : 03 80 39 64 64

Adresse électronique : [patrick.danaudiere@u-bourgogne.fr](mailto:patrick.danaudiere@u-bourgogne.fr)

Site web : <http://iutdijon.u-bourgogne.fr>

Date de création de l'institut : 1968

**Sites et implantations (Nombre) : 3**    Dijon, Auxerre et Mâcon

**Effectif global (Janvier 2015) : 2138**

**Nombre de départements (Rentrée 2014) : 10**

Spécialités de DUT /options (regroupées par site)	Date création	Site/implantations
<b>GB / ABB-IAB</b>	<b>1968</b>	<b>Dijon</b>
<b>GACO</b>	<b>1995</b>	<b>Dijon</b>
<b>GEA / GCF-GMO-GRH</b>	<b>1968</b>	<b>Dijon</b>
<b>GMP</b>	<b>1968</b>	<b>Dijon</b>
<b>IQ</b>	<b>1983</b>	<b>Dijon</b>
<b>IC / InfoNum-MLP</b>	<b>1968</b>	<b>Dijon</b>
<b>MMI</b>	<b>1998</b>	<b>Dijon</b>
<b>GC-CD</b>	<b>2015</b>	<b>Auxerre</b>
<b>R&amp;T</b>	<b>2004</b>	<b>Auxerre</b>
<b>TC</b>	<b>1993</b>	<b>Auxerre</b>

**Nombre de Licences professionnelles portées par l'IUT (Rentrée 2014) : 15**

<b>Intitulés des LP/ Mention + Parcours</b> (LP regroupées par site)	<b>Référence</b> (n° LP)	<b>Site/implantations</b>
<b>APICA</b>	<b>20044213</b>	<b>Dijon</b>
<b>AP</b>	<b>20090179</b>	<b>Dijon</b>
<b>ATC COMEN</b>	<b>20120027</b>	<b>Dijon</b>
<b>ATC CPL</b>	<b>20060102</b>	<b>Dijon</b>
<b>ATC CRSML</b>	<b>20090226</b>	<b>Dijon</b>
<b>C3D</b>	<b>20090231</b>	<b>Dijon</b>
<b>CTCBM</b>	<b>20120024</b>	<b>Dijon</b>
<b>GMO</b>		<b>Dijon</b>
<b>MPIAA</b>	<b>20060079</b>	<b>Dijon</b>
<b>SAAMTN</b>	<b>20120030</b>	<b>Dijon</b>
<b>SCVBM</b>	<b>20120028</b>	<b>Dijon</b>
<b>GRH</b>	<b>20090181</b>	<b>Dijon et Auxerre</b>
<b>MAI</b>	<b>20044031</b>	<b>Auxerre et Mâcon</b>
<b>MPI</b>	<b>20034066</b>	<b>Auxerre</b>
<b>MTC</b>	<b>20080371</b>	<b>Auxerre et Mâcon</b>

**Autres formations (Rentrée 2014) :**

<b>Intitulés/options</b> (formations regroupées par site)	<b>Date</b> <b>création</b>	<b>Site/implantations</b>
<b>DIU Gestion et comptabilité</b>	<b>2010</b>	<b>Dijon/Besançon</b>
<b>DU Comptabilité et gestion</b>	<b>2010</b>	<b>Dijon</b>
<b>STIC</b>	<b>2008</b>	<b>Dijon</b>
<b>GACO décalé</b>	<b>2006</b>	<b>Dijon</b>
<b>AS GEA</b>	<b>1986</b>	<b>Dijon</b>
<b>AS IC</b>	<b>1990</b>	<b>Dijon</b>

**Laboratoires ou équipes hébergés (les citer) : Néant**

**Nombre total d'enseignants (au 01-01-2015) : 145**  
 dont 76 supérieur  
 dont 67 second degré  
 dont 2 PAST

**Nombre d'intervenants professionnels (au 1<sup>er</sup>/01/2015) : 340**

**Nombre de BIATSS (au 1<sup>er</sup>/01/2015) : 66**

**Montant de la Dotation allouée par l'université (au 1<sup>er</sup>/01/2015) : 1 860 450 €**

**Surface totale (en m<sup>2</sup> SHON) : 29 970 m<sup>2</sup>**

**Animateur de deux Plates Formes Technologiques : O3PI à Auxerre et IASP à Dijon**

---

# 1. Introduction et bilan de l'IUT par rapport à la situation lors de la précédente évaluation

## 1.1. Bilan

### Conclusion de la précédente évaluation :

- Faible flux en QLIO et R&T à Auxerre.
- L'IUT de Dijon-Auxerre est une composante de longue implantation qui fonctionne globalement bien.
- Il conviendrait cependant d'insuffler une dynamique nouvelle afin d'obtenir un pilotage plus fort, notamment la politique d'accueil des bacs technologiques doit être prise en charge par l'IUT et non laissée à l'initiative des départements.
- Le lien à la recherche gagnerait à être mis plus en évidence.
- L'IUT doit réfléchir avec son université plus activement au développement du site d'Auxerre.
- IUT ancien qui remplit ses missions mais semble manquer de dynamisme et de vision stratégique à moyen terme. Il est indispensable d'affirmer et renforcer un pilotage central de l'IUT. La baisse des capacités d'accueil prévue interroge sur la mission de service public de l'IUT. Il est recommandé à l'université avec l'IUT d'envisager les solutions permettant de maintenir ce service public et de se conformer à la mise en place d'un COM et d'un BPI.

### Evolution depuis la dernière évaluation et la visite de la CCN datant de mai 2011 :

- Changement de présidence à l'Université de Bourgogne avec une reconnaissance des formations technologiques par la création d'une vice-présidence à la formation technologique et à l'insertion professionnelle dont le responsable est un enseignant de l'IUT et création par l'université d'un champ de formations intitulé : Formation Technologique, Ingénierie, Management.
- Politique de site de l'Université cohérente et renforcée en termes d'offre de formations et de visibilité.
- Changement de directeur et d'organisation avec la nomination de plusieurs chargés de mission pour une plus grande cohésion entre les sites et entre les départements.
- Mise en place d'un nouveau conseil scientifique avec une journée de présentation des activités de recherche aux personnels et étudiants : **La recherche à portée de tous.**
- Changement de spécialité sur le site d'Auxerre avec le remplacement de QLIO par GC-CD (capacité d'accueil augmentée) avec construction à terme d'une filière avec la création d'un diplôme d'ingénieur par alternance sur le site.
- Lancement d'une démarche qualité pour une amélioration continue des services.

## **1.2. Points forts / points faibles**

### Points forts de la précédente évaluation :

- Sur Dijon possibilité de recherche dans les labos de l'université, antenne du LE2I à Auxerre.
- Belle salle de visioconférence multi site à usage administratif.
- Une antenne du SCD dans l'IUT.
- Une forte activité des départements notamment en TC Auxerre dans le domaine des stages à l'étranger et des poursuites en DUETI.
- CROUS et résidences étudiantes à proximité sur Dijon et Auxerre.
- Sur Dijon l'insertion de l'IUT au sein du campus universitaire rend les liaisons aisées et l'utilisation des services universitaires faciles.
- Sur Auxerre un 4<sup>ème</sup> bâtiment dédié à la vie Universitaire est en construction (livraison prévue en septembre 2016).
- La petite maintenance est assurée par l'IUT, le reste par l'université.
- Mise en place des Assistants de prévention en cours.
- Travail en site local sur Auxerre avec l'IUFM et l'antenne de l'UFR Sciences.
- Travail en ARIUT et AIRIUT (configuration interrégionale avec les 2 IUT de Franche-Comté sur la base du périmètre du PRES en construction).
- Bonne entente dans la relation IUT-Université.

### Les points forts ci-dessus sont toujours d'actualités et ci-dessous le développement de nouveaux :

- Transformation de 2 DU GB en LP et projet d'ouverture d'une 2<sup>ème</sup> année de DUT GB option IAB par apprentissage à la rentrée 2016.
- Projet d'ouverture du DUT GC-CD par apprentissage sur les 2 ans. 1<sup>ère</sup> année ouverture en 2016 suivi de la 2<sup>ème</sup> année en 2017.
- Transformation de l'association interrégionale des 5 IUT de Bourgogne Franche Comté en fédération dans le cadre de la COMUE Bourgogne Franche-Comté.

### Points faibles de la précédente évaluation :

- Taux de couverture des PPN assez faible.
- Enquête d'insertion non pilotée en central.
- Matériel pédagogique moyen.
- Pas de volonté de faire plus de place aux bacs techno dans les départements secondaires de Dijon (taux d'appel nettement inférieur au taux d'appel des bacs généraux).
- Pas de mise en place de dispositif d'aide à la réussite.
- Pas de laboratoire hébergé dans l'IUT.
- En dehors de GMP le lien à la recherche est peu visible.
- Le dossier d'évaluation est peu renseigné, réponses floues sur l'existence d'une PFT.

- Pas d'utilisation d'outils en ligne type IUT en ligne.
- Equipement informatique parfois d'âge supérieur à 5-6ans.
- Il n'y a pas de responsable RI au niveau de l'IUT, 1 Biatoss à 60% gère administrativement les RI en lien avec les départements.
- Pas de participation à la politique du réseau IUT.
- Enseignement des langues assez conventionnel, pas de politique de certification.
- Tous les bâtiments sont classés en A mais une importante jouvence des fenêtres et stores est absolument nécessaire.
- L'évaluation des enseignements en lien avec CIPE est mise en place à reculons.
- Faible taxe d'apprentissage, lien avec les professionnels incertain.
- Développer un pilotage central plus fort (RI, évaluation, aide à la réussite, prospective.....).
- Sentiment d'incompréhension par l'université surtout dans le "dialogue" budgétaire, avec un constat de baisse constante de la dotation de l'université pour l'IUT.
- Les COM 2009 et 2010 ont été signés conformes à la circulaire. COM 2011 toujours en discussion.
- Baisse des capacités d'accueil pour les adapter au potentiel humain.

Description succincte de l'amélioration des points faibles ci-dessus qui seront développés plus loin dans ce rapport :

- Amélioration du taux de couverture des PPN et uniformisation de celui-ci pour toutes les spécialités de DUT, ainsi que du renouvellement des équipements pédagogique grâce à une meilleur visibilité de la gestion des ressources propres gérées par le service commun de formation continu de l'université de bourgogne (SEFCA) et un suivi de la collecte de la taxe d'apprentissage amélioré avec le recrutement d'un personnel BIATSS dédié au relations entreprises.
- Participation et appui du service scolarité à l'enquête nationale.
- Travail avec le rectorat dans le cadre d'une convention sur l'accueil des bacheliers technologique adapté pour chaque spécialité et places identifiées dans APB.
- L'hébergement de laboratoire dans l'IUT serait une aberration sur le site dijonnais vu la proximité et sur le site d'Auxerre le LEII est hébergé dans les locaux.
- Mise en avant des travaux de recherche auprès des étudiants et personnels lors de la journée organisée chaque année intitulée : La Recherche pour tous.
- Présentation aux enseignants sur chaque site des outils IUT en ligne et développement dans le cadre de l'appel à projet de l'université de MOOC par des enseignants de l'IUT avec le soutien du chargé de mission des TICE de l'IUT.
- Désignation de deux enseignants responsables des relations internationales pour chaque secteur, industriel et service avec l'appui du service des relations internationales de l'IUT et de l'université pour coordonner et programmer le développement de celles-ci.
- Participation active au réseau des IUT en particulier dans la commission FCA (vice-président délégué).

- Inscription dans le CPER du renouvellement des fenêtres de l'ensemble des bâtiments du site de Dijon classé en B sauf les nouveaux bâtiments et entretien des bâtiments du site d'Auxerre dans le cadre des PPI de l'université.
- Désignation d'un chargé de mission enquête et évaluation des enseignements en lien avec le CIPE de l'université pour les semestres 1 et 2 en 2014-2015 et les semestres 3 et 4 pour 2015-2016.
- Recrutement d'un personnel BIATSS en charge des relations avec les entreprises chargé d'améliorer les recettes de taxe d'apprentissage.
- Meilleure prise en compte récemment des besoins en heures de formation avec l'amélioration du pilotage en central par l'université.
- Stabilisation des capacités d'accueil pour l'ensemble avec une légère hausse incitée suite au redéploiement d'un poste ATER pour le département R&T d'Auxerre.

---

## 2. Formation initiale et continue

### 2.1. Offre de Formation et formation tout au long de la vie (cf. tableaux « Offre de Formation IUT »)

#### 2.1.1. Offre DUT

Spécialité DUT	Capacité
Génie biologique Option analyses biologiques et biochimiques	52
Génie biologique Option industries agroalimentaires et biologiques	52
Génie mécanique et productique	78
Informatique	104
Gestion administrative et commerciale des organisations	84
Gestion administrative et commerciale des organisations rentrée décalée	30
Gestion des entreprises et des administrations	140
Information communication Option information numérique dans les organisations	28
Information communication Option métiers du livre et du patrimoine	56
Métiers du multimédia et de l'internet	78
Génie civil - Construction durable	52
Réseaux et télécommunications	26
Réseaux et télécommunications - en apprentissage	14
Techniques de commercialisation	112
Techniques de commercialisation - en apprentissage	18

	GACO	GB	QLIO GC-CD	GEA	GMP	IC	IQ	RT	MMI	TC
Capacité d'accueil : Nbre de groupes en 1 <sup>ère</sup> année	4+1 rentré e décalé	4	2	5	3	3	4	2+1 appren tissage	3	4+1 appren tissage
Nbre étudiants en DUT 1 <sup>ère</sup> A (2014-2015)	110	105	16	138	72	87	116	39	87	142
Nbre étudiants en DUT 2 <sup>ème</sup> A (2014-2015)	88	91	17	112 +AS	67	91	108	24	74	112
Nbre d'étudiants en LP (2014-2015)	0	54	17	56	20	63	24	0	41	23
Total	198	250	50	306	159	241	248	63	202	277
Taux d'encadrement en %	53,1	60,5	77,8	56,8	76,4	81	66,1	57,8	52,4	45,3

Explications et évolutions des tableaux ci-dessus :

- La capacité d'accueil est maintenant stable sur le site de Dijon et en augmentation sur le site d'Auxerre en particulier grâce au changement de spécialité QLIO – GCCD et à la volonté de former plus de jeunes en R&T en lien avec le potentiel d'emploi croissant dans ce domaine.
- L'attractivité du site de Dijon est supérieure à la moyenne nationale, ce qui n'est pas encore le cas pour le site d'Auxerre.
- Le taux de pression (vœux ordonnés / capacité d'accueil) est en moyenne de 10,5.
- Le taux d'encadrement pour le DUT est de 75,3% en moyenne et pour l'ensemble des formations dispensées à l'IUT de 62,7% en moyenne, avec des disparités selon les départements (de 45% en TC à 81% en IC).
- L'ouverture à la rentrée 2015 du département GCCD et la construction d'un nouveau bâtiment dédié à la vie étudiante devrait permettre au site d'Auxerre de créer une nouvelle dynamique afin d'assurer un fonctionnement dans les meilleures conditions et d'être plus attractif.

En projet l'ouverture du DUT GCCD par apprentissage sur les deux ans dès la rentrée 2016 pour la 1<sup>ère</sup> année et l'ouverture pour la même rentrée du DUT GB option IAB par apprentissage avec les soutiens des branches professionnelles.

### 2.1.2. Offre LP

15 Licences Professionnelles sont proposées à l'IUT de Dijon-Auxerre, dont 10 organisées en alternance (en contrat de professionnalisation ou par apprentissage) :

#### 11 Licences Professionnelles sur le site de Dijon :

- Archives et Patrimoines Industriels, Culturels et Administratifs (APICA).
- Activités et techniques de communication (**ATC**) avec ses trois options.
  - Communication et médiations numériques (**ATC COMEN**) en alternance.

- Commercialisation des Produits en Ligne (**ATC CPL**) en alternance.
- Conception et Réalisation de Services Multimédia en Ligne (**ATC CRSML**) en alternance.
- Conception 3D Avancée et Calcul de Structures (**C3D-CS**).
- Culture de tissus et de cellules et biologie moléculaire (**CTCBM**) en alternance.
- Management de la Production dans les Industries Alimentaires (**MPIAA**) en alternance uniquement.
- Aménagement paysager (**AP 2 options**) en alternance uniquement- *site de Dijon et Lycée de l'Horticulture et du Paysage de Tournus*.
- Manager de Projet PME-PMI : direction, création, reprise (**MO**) en alternance *non ouverte en 2014-2015*.
- Agro-Alimentaire pour la Maintenance et les Travaux Neufs (**SAAM-TN**) en alternance uniquement.
- Service client et vente en biologie médicale (**ScVBM**) en alternance.

### **1 Licence Professionnelle sur le site d'Auxerre :**

- Management des Processus Industriels (**MPI**) en alternance uniquement.

### **2 Licences Professionnelles sur le site d'Auxerre et de Mâcon:**

- Management des Activités Internationales PME-PMI (**MAI**) en alternance uniquement.
- Manager Technico-Commercial en PME-PMI (**MTC**) en alternance uniquement.

### **1 Licence professionnelle sur le site d'Auxerre et de Dijon :**

- Gestion des Ressources et Management des Compétences (**GRH**) en alternance uniquement.

La part des étudiants en alternance dans ces formations est importante (55%) et l'objectif de l'IUT est de proposer pour la rentrée 2016 toutes ces formations en alternance.

On peut également mettre en évidence l'attractivité de l'Université de Bourgogne car ces formations, au recrutement géographique plus large, accueillent 47% de nouveaux entrants hors région. Ce chiffre est de 28% pour l'ensemble des inscrits à l'IUT.

#### **2.1.3. Contribution à d'autres formations (parcours LMD)**

##### ***Les années spéciales :***

L'Année Spéciale est une formation diplômante permettant de valider le DUT en 1 an. Elle permet aux étudiants disposant déjà d'un diplôme de 1er cycle d'enseignement supérieur, ou inscrit en L2 (selon les filières), d'accéder à la vie professionnelle grâce à un enseignement adapté et intensif.

L'Année Spéciale est proposée pour un groupe d'étudiants dans deux départements d'études :

- Gestion des Entreprises et des Administrations dans l'option Finance-Comptabilité.
- Information-Communication dans l'option Métiers du livre et du Patrimoine.

##### ***Les Diplômes d'Université :***

Deux DU sont proposés à l'IUT de Dijon-Auxerre :

- Diplôme Universitaire Comptabilité et Gestion (DUCG).
- Diplôme Inter-Universitaire de Comptabilité Gestion (DIUCG).

L'existence de ces deux diplômes d'université (DU), en partenariat avec l'ordre des Experts Comptables Bourgogne Franche-Comté, permet aux étudiants de l'IUT de poursuivre leurs études pour acquérir un DCG et un DSCG. Regroupant chaque année près de 25 apprentis, l'insertion professionnelle de ces étudiants est assurée et correspond aux attentes des entreprises.

## **2.1.4. Situation de l'IUT dans l'offre de l'université**

### **1. Axes prioritaires de l'université**

- Priorité au développement de la recherche avec une politique de partenariats multiples avec le milieu économique, des moyens adaptés et une structure des thématiques de recherche en cohérence avec les axes stratégiques de développement de la région Bourgogne,
- Une offre de formations diversifiée et répartie sur le territoire avec le développement des sites territoriaux autour des implantations de l'ESPE. Le développement des formations par alternance en s'appuyant sur le CFA du supérieur d'une part et sur le SEFCA, service commun de formation continue de l'Université,
- Une vie étudiante autour de la maison des étudiants accueillant les associations d'étudiants et une implication des étudiants dans les diverses instances officielles de l'université,
- Une gouvernance adaptée aux enjeux avec de nouvelles règles de fonctionnement au niveau du pilotage, des ressources humaines et financières basées sur la mise en place d'un pôle pilotage inscrit dans une démarche qualité,
- Une maîtrise budgétaire au niveau du fonctionnement afin d'abonder le fond de roulement permettant la mise en place de Plan Pluriannuel d'Investissement nécessaire à l'évolution de l'établissement,
- Le développement du numérique avec la mise en place d'un comité stratégique du numérique et la construction d'un Data Center regroupant la plus grande partie des moyens matériels et humains pour un meilleur service aux usagers,
- Un système d'information mieux adapté avec un développement de la communication dématérialisée en ligne autour des axes principaux de recherche,
- Une maîtrise et une rationalisation du patrimoine immobilier à l'intérieur d'une politique territoriale de développement durable,
- Le développement des relations internationales avec la création de diplômes dispensés en anglais,
- La création d'une grande communauté d'universités et d'établissements Bourgogne / Franche-Comté avec une convergence de la recherche et de l'offre de formation.

### **2. Contribution de l'IUT à la réalisation de certains axes**

L'IUT de Dijon-Auxerre souhaite poursuivre sa contribution à la performance de l'université de Bourgogne au regard des objectifs de l'université ainsi que ceux déclinés par l'université dans le contrat quinquennal de l'établissement.

Les équipes pédagogiques des départements sont constituées d'enseignants chercheurs se regroupant de préférence dans un même laboratoire de recherche sur une même thématique pour plus de cohésion.

L'IUT de Dijon-Auxerre est présent principalement sur deux sites avec une offre de formation en Licence Professionnelle dupliquée sur le site de Mâcon. Le développement de l'alternance est une réalité sur le site d'Auxerre où chaque DUT est offert à la fois en initial et en alternance.

L'offre de formations en Licence Professionnelle portée par l'IUT de Dijon-Auxerre est pour la très grande majorité en alternance, soit en contrat de professionnalisation, soit en apprentissage.

Les étudiants sont présents dans les différentes instances officielles de l'IUT et dans chaque département il y a une association étudiante ayant un local pour leurs activités qui contribuent à la vie des campus.

Le pilotage en central de l'IUT de Dijon-Auxerre est organisé autour de services centraux communs en appui au secrétariat de chaque département. Un conseil de direction constitué des chefs de département, du responsable administratif et des responsables de services si besoin se réunit très régulièrement (3 réunions mensuel en moyenne) pour une plus grande cohésion. Une réunion mensuelle des chefs de service vient en appui de ce conseil de direction. Une démarche qualité est en déploiement au sein de l'IUT ayant pour objectif la certification du parcours étudiant depuis la phase de recrutement jusqu'à son devenir à la sortie de l'établissement.

L'étudiant est mis au centre du dispositif de réflexion car il doit trouver, au sein de l'IUT, les bonnes conditions de réussite mais également un épanouissement intellectuel, culturel et personnel.

### **2.1.5. Situation de l'IUT dans l'offre de formation régionale ou de site**

La Bourgogne et la Franche-Comté sont composées de bassins de vie et d'emplois divers. Les cinq IUT sont implantés au cœur de territoires ayant une forte identité culturelle, sociale, industrielle. L'intention de l'IUT de Dijon-Auxerre est de poursuivre et d'amplifier cet ancrage territorial et ce lien fort avec les entreprises. La force de notre réseau inter-régional des IUT est d'être capable d'articuler l'ancrage local avec la cohérence pédagogique et scientifique sur un territoire plus vaste.

Le nombre important de licences professionnelles marque une volonté des deux universités de renforcer la professionnalisation des études. En partenariat avec les autres composantes des universités, ces formations sont en bonne adéquation avec les besoins du monde socio-économique local. Elle forme une voie d'excellence et de réussite pour les étudiants en constituant un lien essentiel entre le futur diplômé et le monde de l'entreprise au moment de son insertion. L'alternance est développée pour la très grande majorité des Licences Professionnelles et sur le site d'Auxerre pour les 3 DUT. Cette collaboration étroite entre le monde de l'entreprise et l'IUT contribue au maintien des étudiants formés sur l'ensemble des territoires et ainsi participe à lutter contre la désertification des zones rurales.

Le réseau des cinq IUT répartis sur 8 sites a constitué une association inter-régionale des IUT de Bourgogne Franche-Comté (dont les statuts ont été déposés le 13 avril 2010) afin d'accroître leur collaboration aux services des étudiants, des territoires et des entreprises. Ils envisagent de s'organiser sous la forme d'une fédération au sein de la COMUE Bourgogne/Franche-Comté avec pour objectif une meilleure identification dans l'intérêt de tous les acteurs. Les rencontres y sont régulières et permettent aux directeurs et à leurs services d'échanger des informations et de construire ensemble une stratégie cohérente à l'échelle des deux régions qui vont fusionner.



## 2.2. Accueil (cf. tableaux « Offre de Formation IUT »)

### 2.2.1. Politique de recrutement

#### Evolution des recrutements DUT de 2010 à 2015

DUT 1 <sup>ère</sup> année	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
<b>Candidatures examinées</b>	<b>6527</b>	<b>6554</b>	<b>6455</b>	<b>6322</b>	<b>7060</b>
dont bacs généraux en %	54%	55%	57%	57%	56%
dont bacs technologiques en %	20%	20%	19%	21%	21%
Nb dossier bacs technologiques	1305	1310	1226	1327	1482
<b>Candidatures classées</b>	<b>4115</b>	<b>3983</b>	<b>3711</b>	<b>4293</b>	<b>4804</b>
<b>en %</b>	<b>63%</b>	<b>61%</b>	<b>57%</b>	<b>68%</b>	<b>68%</b>
dont bacs généraux en %	61%	58%	63%	61%	61%
dont bacs technologiques en %	19%	20%	18%	20%	20%
Nb bacs technologiques	781	796	668	858	960
<b>Inscrits DUT 1<sup>ère</sup> année</b>	<b>882</b>	<b>961</b>	<b>932</b>	<b>914</b>	<b>911</b>
dont bacs généraux en %	70%	68%	70%	67%	65%
dont bacs technologiques en %	26%	27%	24%	28%	29%
Nb bacs technologiques	230	260	223	256	264

Le tableau ci-dessous représente la répartition des inscriptions en 1<sup>ère</sup> année de DUT au 15 janvier 2015 par origine de bacs et par département.

	GACO	GB	QLIO	GEA	GMP	IC	IQ	RT	MMI	TC
Bac généraux en 1 <sup>ère</sup> année	78	88	6	97	47	72	81	14	59	52
Bacs Techno	32	17	3	40	24	12	34	13	26	57
Bac Pro	0	0	7	0	0	0	0	1	2	31
Autres	0	0		1	1	3	1			2
Total	110	105	16	138	72	87	116	39	87	142

Les tableaux ci-dessus montrent très bien que le nombre de candidatures des bacheliers technologiques n'a pas évolué sauf lors des deux derniers recrutements. Malgré cela nous avons maintenu une progression constante en pourcentage sauf à la rentrée 2012 correspondant à la fois à un nombre de dossiers en diminution et de moins bonne qualité puisque le nombre de dossiers classés est en baisse.

L'IUT de Dijon-Auxerre a signé une convention avec le rectorat de Bourgogne pour l'accueil des bacheliers technologiques qui se traduit par une réunion chaque année pour fixer le nombre de dossiers minimum à classer et le pourcentage à atteindre de présent par spécialité. Dans APB nous avons créé au minimum deux groupes par spécialité, l'un bac techno et le second autre voir plus pour certain département. Si les objectifs ne sont pas atteints il est procédé à l'ouverture d'une session complémentaire et un appel par groupe.

L'IUT de Dijon-Auxerre met en place différentes actions destinées à promouvoir les formations qu'il porte, aussi bien pour les DUT que pour les licences professionnelles. De telles actions concernent la participation aux salons/forums de l'étudiant (présence sur plus de 25 forums chaque année), mais aussi l'accueil des élèves de 3<sup>ème</sup> dans le cadre de l'option découverte professionnelle mise en place par le Rectorat (plus de 20 classes de collège sont accueillies par an), sans oublier les Journées portes ouvertes sur les deux sites a des dates différentes. Ces actions mobilisent la communauté enseignante et étudiante de l'établissement.

Le service communication réalise pour cela, toute l'année, divers supports :

- la plaquette générale de l'IUT envoyée au CIO/ SIO de la région,
- les plaquettes pédagogiques de chaque formation portée par les départements (DUT et LP),
- les affiches pour les licences envoyées dans les établissements,
- les kakémonos,
- la plaquette entreprise que nous envoyons à plus de 5 000 entreprises,
- la page facebook IUT,
- le référencement gratuit sur les sites d'orientation,
- le référencement payant sur kelformation.com.

L'IUT entretient également des relations constantes avec la presse locale, à travers l'achat d'espace publicitaire et la rédaction et envoi de communiqués de presse, pour faire connaître les différentes actions de communication ou les diverses activités pédagogiques qu'il réalise. La communication passe aussi par la mise à jour régulière du site internet de l'IUT, qui fait l'objet actuellement d'une refonte globale.

Le rayonnement de l'établissement passe aussi par les liens tissés entre l'IUT et les milieux professionnels, développés précédemment.

### 2.2.2. Origine des inscrits

#### Evolution des effectifs de 2010 à 2015

DUT 1 <sup>ère</sup> année	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
<b>Filles</b>	<b>44%</b>	<b>45%</b>	<b>45%</b>	<b>44%</b>	<b>44%</b>
dans le secondaire	25%	21%	21%	23%	22%
dans le tertiaire	75%	79%	79%	77%	78%
<b>Garçons</b>	<b>56%</b>	<b>55%</b>	<b>55%</b>	<b>56%</b>	<b>56%</b>
dans le secondaire	52%	53%	50%	52%	50%
dans le tertiaire	48%	47%	50%	48%	50%
<b>Bacs G</b>	<b>67%</b>	<b>67%</b>	<b>70%</b>	<b>67%</b>	<b>65%</b>
<b>Bacs T</b>	<b>28%</b>	<b>27%</b>	<b>24%</b>	<b>29%</b>	<b>29%</b>
<b>Bacs Pro</b>	<b>2%</b>	<b>2%</b>	<b>4%</b>	<b>4%</b>	<b>5%</b>
<i>Autres</i>	3%	4%	2%		1%
<b>Région Bourgogne</b>	<b>73%</b>	<b>73%</b>	<b>72%</b>	<b>73%</b>	<b>74%</b>
Côte d'Or	30%	34%	34%	31%	39%
Yonne	24%	21%	21%	23%	20%
Saône / Loire	16%	15%	15%	15%	13%
Nièvre	3%	3%	3%	3%	2%

<b>Sport HN 1<sup>ère</sup> année</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>Sport HN IUT</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>10</b>

<b>Effectif global IUT</b>	<b>2222</b>	<b>2247</b>	<b>2222</b>	<b>2174</b>	<b>2165</b>
dont FC / APP	182	291	295	316	329
en %	8,2%	12,95%	13,3%	14,5%	15,2%

<b>Part effectif LP</b>	<b>250</b>	<b>276</b>	<b>310</b>	<b>287</b>	<b>306</b>
dont FC / APP	121	175	170	184	208
en %	48,4%	63,4%	54,8%	64,1%	68%

Nous pouvons constater une très bonne mixité dans le secteur tertiaire malgré des disparités entre spécialités. Par contre pour le secteur secondaire les filles représentent moins du quart des effectifs là aussi avec une très grande disparité entre spécialités. L'ensemble de la situation ne varie pas dans le temps ce qui reste inexplicable surtout aux vues de l'évolution des métiers dans le secteur secondaire. L'origine géographique ne connaît pas non plus de grosse évolution, la Côte d'Or et l'Yonne étant les deux départements principaux ce qui correspond aux deux départements d'implantation de l'IUT. Par contre nous pouvons déplorer le très faible pourcentage de jeunes issus de la Nièvre, dus en partie à l'éloignement et au têt plus faible de poursuite d'étude après le baccalauréat constater par le rectorat de Dijon.

Le tableau ci-dessous représente la répartition des inscriptions en 1<sup>ère</sup> année de DUT au 15 janvier 2015 par sexe et par département.

	GACO	GB	QLIO	GEA	GMP	IC	IQ	RT	MMI	TC	Total
Filles	76	76	2	81	0	67	11	1	20	67	401
Garçons	34	29	14	57	72	20	105	38	67	75	511

Les filles représentent 44% des étudiants de 1<sup>ère</sup> année et 45% sur l'ensemble des inscrits à l'IUT. Les départements industriels (GMP, QLIO et IQ) ont beaucoup de difficultés pour recruter des étudiantes, alors que leur taux de réussite est souvent plus important que celui des garçons dans ce type de filière.

Le nombre d'étudiants boursiers est relativement important : 47% des étudiants en première année et 43% sur l'ensemble des inscrits à l'IUT.

### 2.2.3. Réussite et aide à la réussite

Le taux de réussite pour le DUT (toute origine et toute spécialité confondues) est de 76,80 %. Ce taux s'élève à 80,00 % si on ne retient que les bacs généraux et redescend à 66,80 % pour les bacs technologiques. Le taux d'échec est dû en partie à un mauvais choix d'orientation pour le site de Dijon avec des abandons aux semestres 1 et 2 ce qui n'est pas le cas sur le site d'Auxerre. Certains étudiants choisissent plus leur formation pour la taille de la ville que pour la spécialité de la formation. Ceci étant nous sommes très vigilants sur le taux de réussite des bacs technologiques à chaque semestre et les départements ont comme objectifs non seulement d'accueillir plus de bacs technologiques, dans la mesure du possible et selon les objectifs du rectorat, mais aussi d'améliorer la réussite de ceux-ci.

Pour les licences professionnelles, le taux de réussite global est de 90,30 %, dû au nombre de formations en alternance ce qui motive davantage les étudiants et conduit à une très bonne insertion professionnelle.

Les chiffres détaillés concernant ces taux de réussite figurent dans le paragraphe 4 des indicateurs sur l'offre de formation.

De manière générale, nous ne constatons pas un taux de réussite inférieur à la moyenne pour les publics d'étudiants en situation d'handicap et pour les sportifs de haut niveau.

L'IUT de Dijon/Auxerre met en œuvre plusieurs dispositifs détaillés ci-dessous à l'intention des étudiants de l'Université de Bourgogne en situation d'échec ou souhaitant se réorienter :

### **Le STIC (Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication) :**

Cette formation s'adresse aux étudiants inscrits à l'université de Bourgogne en L1, en situation d'échec, et désireux de se réorienter vers un des trois départements d'études (IQ, MMI, RT) relevant du champ des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC). Elle s'inscrit dans le cadre du PRL de l'Université de Bourgogne. Elle accueille chaque année un groupe de 30 étudiants.

### **Le semestre décalé :**

Le département **Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)** de l'IUT de Dijon-Auxerre propose une **rentrée décalée au mois de janvier** pour les étudiants désireux **se réorienter** vers des **études supérieures de management** en choisissant une voie polyvalente et professionnalisante. Les jeunes bacheliers ne sont pas toujours satisfaits de leur **orientation** dans l'enseignement supérieur, cette **rentrée décalée** leur permet d'éviter de perdre leur temps et leur motivation. Elle s'inscrit dans le plan de réussite en licence de l'Université de Bourgogne. Elle accueille chaque année un groupe de 30 étudiants.

### **Le semestre rebond :**

Pour le département Génie Biologique, depuis février 2012, a été mis en place à l'université de Bourgogne, un semestre "Rebond". Celui-ci concerne les étudiants classés dans le dernier quart du concours PACES en janvier. Il est offert à ces étudiants de découvrir d'autres formations, et en particulier l'option GB-IAB. Des travaux pratiques et des cours sont dispensés et les étudiants sont évalués en fin de semestre. Si les résultats sont validés et que cette filière les intéresse, ils peuvent intégrer la 1<sup>ère</sup> année GB IAB sans passer par APB.

De plus, le département accueille régulièrement des étudiants de BPCST, directement en 2<sup>ème</sup> année, après examen du dossier et avis de l'équipe pédagogique, du fait de la nécessité de pré-requis pour pouvoir suivre les enseignements du S3.

### **Les classes préparatoires :**

Certains départements accueillent au cas par cas des étudiants issus des classes préparatoires directement en 2<sup>ème</sup> année si le profil du candidat est en adéquation avec la formation souhaitée.

## **2.2.4. Politique pédagogique**

### **Accueillir et faire réussir des publics diversifiés :**

Depuis toujours l'IUT de Dijon-Auxerre accueille des publics diversifiés. Les bacheliers technologiques notamment, ont toute leur place au sein de l'IUT. Le rectorat de l'académie de Dijon, dans le cadre d'une convention signée le 24 avril 2013, nous indique après concertation chaque année depuis 2014 les pourcentages des dossiers à classer et les pourcentages minimums de bacheliers technologiques présents à atteindre lors de la prochaine rentrée. Ils représentent environ 29% des étudiants de première année inscrits au 15 janvier 2015, avec des disparités selon les départements. Ces derniers ont développé des contacts avec les lycées de

l'académie pour favoriser l'insertion de ces bacheliers à l'IUT. Les bacheliers professionnels ne représentent par contre que 5% des inscrits en première année au 15 janvier 2015.

Les étudiants sont classés par type de bacs et les jurys d'admission les sélectionnent après étude des dossiers pour constituer une promotion équilibrée. Le projet personnel de l'étudiant et sa capacité à réussir son DUT en deux ans sont évalués principalement lors de l'examen des dossiers.

Tous les départements ont mis en place des pédagogies adaptées à chaque profil (aide individualisé, module de méthodologie, module de PPP, modules différenciés) et assurent un suivi personnalisé de l'étudiant.

Un Référent PPP a été nommé pour l'ensemble de l'IUT et ces missions de coordinations sont décrites ci-dessous:

- Communiquer aux différents acteurs du PPP au sein de l'IUT, les actions et expériences pédagogiques menées au niveau national, notamment lors des journées des référents PPP ou des JPP ;
- Faire remonter les pratiques locales, faire part des interrogations ou difficultés lors des journées des référents.
- Maintenir la motivation et la remise en question d'un réseau d'acteurs du PPP au sein de l'IUT de Dijon-Auxerre ;
- Rassembler et gérer la mise en commun d'outils et mises en œuvre du PPP à l'IUT de Dijon Auxerre ;
- Organiser les mutualisations de compétences :
  - o Interventions de membres du groupe DCF21 (Dirigeants Commerciaux de France) pour faire passer des entretiens et critiquer les CV des étudiants ;
  - o Proposer à des enseignants de se former pour intervenir ensuite dans les différents départements.

### **Faire de tout parcours étudiant une réussite :**

Les programmes pédagogiques nationaux (PPN) constituent une véritable garantie du caractère national du diplôme tout en laissant une marge de manœuvre avec des adaptations locales mises à profit pour être en corrélation avec le monde économique local. Les programmes de 2013 ont rajouté des modules de méthodologie et d'aide individualisée. Les modules de PPP rapprochent progressivement les étudiants du monde professionnel. Des pratiques pédagogiques innovantes (projets tuteurés, modules complémentaires, enseignements par projets...) varient selon les départements et ont pour but d'adapter les enseignements aux nouveaux publics et de favoriser l'assimilation des connaissances générales et professionnelles.

Chaque département développe pour l'enseignement les TICE et les enseignants se forment à leur utilisation sous l'impulsion du responsable pour l'IUT du développement des TICE.

Les modules complémentaires dans les programmes pédagogiques nationaux nous servent à mettre en place les pré requis nécessaires à la poursuite d'études en L3.

L'ensemble des départements ont définis les passerelles possibles entre bac-3 et bac+3.

A l'origine le DUT était destiné à l'insertion professionnelle, il a évolué vers les poursuites d'étude et on constate qu'aujourd'hui, 70% des étudiants poursuivent leurs études soit à N+1 ou N+3. L'insertion professionnelle se fait après une licence professionnelle.

Quasiment toutes les licences professionnelles sont ouvertes en alternance et cette organisation permet de mixer des publics de formation initiale, de formation continue ou en apprentissage. Les

conseils de perfectionnement obligatoires dans toutes les licences professionnelles sont également mis en place en DUT.

Afin de soutenir financièrement les innovations pédagogiques destinées à améliorer la réussite des bacheliers technologiques et suite au retrait de l'aide de l'état, des financements spécifiques ont été obtenus dans le cadre des projets de Bonus Qualité Formation (BQF) à l'échelle de la COMUE Bourgogne Franche-Comté.

### **Egalité des chances :**

L'accompagnement vers la réussite d'un public issu de différents milieux socioprofessionnels avec un pourcentage de boursiers important (43%) est un enjeu majeur pour l'IUT en termes de justice sociale. Contrairement aux idées reçues, la sélection en IUT permet la réussite de profils variés et c'est le lieu où différents milieux sociaux échangent, interagissent et travaillent ensemble malgré des origines et des parcours très différents. L'implantation de l'IUT sur deux sites géographiques tout en étant le garant du développement économique des territoires, permet un accès à l'enseignement supérieur de proximité. L'IUT s'inscrit donc dans la politique des sites de l'UB. 72% des étudiants inscrits à l'IUT sont originaires de Bourgogne.

### **Le projet Voltaire :**

L'IUT s'est inscrit dans une démarche d'amélioration de l'orthographe pour ses étudiants. Tous les départements sont partenaires du « Projet Voltaire » et accompagnent les étudiants dans ce projet. Les départements organisent des sessions de certification dans l'année.

## **2.3. Lien formation – emploi**

### **2.3.1. Devenir du diplômé**

#### **Insertion au niveau III et au niveau II**

L'enquête réalisée au niveau national par l'ADIUT pour les diplômés de DUT 2011 met en lumière les points suivants :

- un taux de poursuite d'études important : 48 % pour 33,7 % des DUT2011 en emploi. Avec une large préférence pour les poursuites d'études sur 3 ans (46 %), les LPRO (18 %) et une insertion de 12% ;
- pour les diplômés 2011 en emploi un salaire net médian de 1 536 euros ;
- 5,5 % sont à la recherche d'un emploi ;
- 59 % des emplois sont en CDI, 40 % en CDD et 1 % en intérim ;
- 48 % des diplômés travaillent en Bourgogne.

### **2.3.2. Lien avec l'environnement socio-économique (Pôles de compétitivité,...)**

Le partenariat avec les milieux socio-économiques apparaît à travers un contact régulier avec les entreprises, locales ou non, par le biais :

- De la recherche puis de la réalisation des stages DUT et des contrats d'apprentissage ou contrats de professionnalisation dans les DUT par apprentissage et Licences professionnelles.
- Des projets tuteurés, en DUT ou LP, qui sont globalement des études de terrain menées en collaboration et à la demande des entreprises et/ou organismes sociaux.
- Du recrutement de professionnels vacataires pour assurer une part non négligeable des enseignements de DUT comme de Licences professionnelles.

- De la participation des professionnels à des forums / journées d'information sur les métiers auxquels conduisent les DUT et LP portées par l'établissement, dans le cadre du PPP de l'étudiants ou des activités transversales imposées par le PPN des DUT.
- De la participation des professionnels aux diverses soutenances de fin d'année et jurys d'attribution de diplômes, ainsi qu'aux comités de pilotage et conseils de perfectionnement mis en place obligatoirement au sein des DUT par apprentissage et LP.
- De visites d'entreprises organisées par les départements, dans le cadre du PPP de l'étudiant.
- De la participation active de certains départements aux « Entrepreneuriales », projet pédagogique de groupe qui s'inscrit dans la professionnalisation des études du DUT.
- Du partenariat de l'IUT avec DCF 21 depuis 2 ans. Les Dirigeants Commerciaux de France (DCF) sont un réseau de directeurs commerciaux et chefs de PME/PMI qui ont des relations avec l'environnement socio-économique local afin de développer la culture commerciale et de promouvoir les fonctions liées à ce domaine. Ils mènent également des actions de partenariat avec les structures éducatives.
- Cette collaboration avec l'IUT se traduit essentiellement par les interventions que mènent les membres des DCF 21 auprès de nos étudiants, dans les départements d'études tertiaires à dominante commerciale, mais aussi dans les autres départements pour aider à la préparation d'entretien d'embauche et à la rédaction de lettre de motivation (intervention dans le cadre des PPP). Les DCF 21 sont également acteurs dans l'organisation annuelle du CNC (Concours National de la Commercialisation) avec notre département GACO. D'autre part, l'IUT, par sa cellule Relations Entreprises, utilise régulièrement le réseau DCF 21 pour communiquer auprès des entreprises et groupements d'entreprises locales sur ses actions, ses formations et aussi au moment de la campagne de taxe d'apprentissage.

### **Adaptation locale des contenus pédagogiques**

Tous les départements proposent une adaptation locale dans le cœur de métier en fonction des demandes des partenaires industriels ou offrent un soutien spécifique guidé par le projet personnel et professionnel de l'étudiant. Les actions sont évidemment très différentes, on peut en citer quelques-unes :

- formation très orientée vers l'international du département TC qui envoie 30 à 40% des étudiants de 2<sup>ème</sup> année accomplir un ou deux semestres à l'étranger ;
- participation active aux Entrepreneuriales, dans le cadre des "Activités transversales" des semestres 2 et 3 pour le département TC ;
- création de deux ou trois parcours « insertion professionnelle », « poursuite d'études courtes » et « poursuite d'études longues » pour les départements MMI et GMP. Le choix se fait dans le cadre du PPP au semestre 2 ;
- participation à des challenges internes ou nationaux pour le DUT GMP, MMI et RT ;
- utilisation de jeu de simulation pour l'apprentissage de règles comptables, pour le département GEA ;
- sensibilisation des étudiants aux problématiques et enjeux contemporains liés à l'intelligence économique et à la veille stratégique (TC 2<sup>ème</sup> année) ;
- au semestre 4, en IC, projet en partenariat avec le Théâtre Dijon Bourgogne, s'articulant autour de différentes actions comme des rencontres avec les médiatrices culturelles, les équipes techniques et artistiques du TDB, la visite du théâtre, l'intervention d'un journaliste culturel et la co-évaluation des travaux des étudiants.

### **2.3.3. Professionnalisation des formations (cf. tableaux « Pédagogie IUT » et tableaux « Gestion IUT »)**

Nous avons tissé avec le monde économique des liens très forts ce qui permet aux étudiants de trouver assez facilement des stages en entreprise malgré les dernières réglementations. De nombreux sujets de projets tutorés proviennent des entreprises et font l'objet de conventions et parfois se poursuivent par un stage.

Les professionnels ne sont pas suffisamment représentés dans certaines spécialités de DUT mais par contre ils interviennent en nombre dans les licences professionnelles.

#### **Certifications**

##### **Le C2i :**

Aujourd'hui, l'usage des outils informatiques et d'internet nécessite des compétences dans le numérique. Le C2i niveau 1 garantit la possession de ces compétences qui sont listées dans un référentiel national, défini par les ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

A l'IUT de Dijon-Auxerre, l'ensemble des départements a mis en place en première année les enseignements nécessaires à la préparation du C2i. Tous les étudiants de première année passent les épreuves qui composent le C2i, une certification de plus en plus reconnue par les entreprises.

##### **Le TOEIC :**

Conscient de la globalisation croissante des échanges et de la nécessité de maîtriser au moins l'anglais dans un contexte professionnel, l'I.U.T. offre la possibilité à ses étudiants de préparer le TOEIC Listening and Reading, test qui mesure un niveau de compétence dans cette langue devenue outil de communication incontournable. Le département MMI prend même en charge les frais du TOEIC pour les étudiants qui partent en stage dans un pays anglophone.

Accompagnement à la certification TOEIC pour le DUT MMI et GMP

##### **CISCO :**

Augmentation du nombre d'heures consacrées au WEB et à la fibre optique et suivi d'un cursus orienté réseaux pour les étudiants du département RT.

### **2.3.4. Les équipements de travaux pratiques (cf. tableaux « Pédagogie IUT »)**

L'IUT de Dijon-Auxerre comprend trois halles de technologie :

- une au Département Génie Biologique (agro-alimentaire),
- une au Département Génie Mécanique et Productique,
- une au Département Génie Civil Construction Durable (ex- QLIO).

Une grande part des investissements de l'IUT sont consacrés à la maintenance et au renouvellement des équipements de ces halles. La halle du département Génie Civil a bénéficié de travaux d'aménagement pour sa transformation d'un montant de 18 000 euros dans le cadre d'un PPI.

En ce qui concerne les équipements informatiques, l'IUT compte environ 750 postes pédagogiques (dont la moitié a plus de 4 ans d'âge) et sont répartis dans 50 salles. Les crédits d'investissement disponibles nous permettent le renouvellement en moyenne de 5 salles par an.

## 2.3.5. L'alternance en Formation initiale et en Formation continue

### Développement du nombre de contrats en alternance

Sur un effectif global de 2 200 étudiants en janvier 2015, 269 sont en alternance (125 en apprentissage et 144 en contrat de professionnalisation) ce qui représente 12 % des inscrits. 55 sont en formation continue financée et 7 en formation permanente, ce qui représente 3% des inscrits. 85% des étudiants sont en formation initiale.

Les étudiants en DUT sont très majoritairement en formation initiale alors qu'ils sont plus de 55% en alternance dans les licences professionnelles.

Trois DUT sur les dix proposent une formation par apprentissage (RT, TC et GEA) et 11 LP sur quinze accueillent des publics mixtes en formation initiale, en alternance par contrat de professionnalisation ou par apprentissage.

Ces chiffres montrent la volonté de l'IUT de diversifier les publics et en même temps de créer de nouvelles ressources.

## 2.4. Formation tout au long de la vie

### 2.4.1. Publics de formation continue, état des lieux

Inscription au 15 janvier 2015 (Site 1 : Dijon – Site 2 : Auxerre)

Diplôme	Intitulé	N° Site	AP	FC	
				avec Contrats Pro	Autres FC
DUT S.	Génie Biologique	1	0	0	0
DUT S.	Réseaux et Télécommunications	2	19	0	0
DUT S.	Génie Mécanique et Productique	1	0	0	0
DUT S.	Informatique	1	0	0	0
DUT S.	Qualité, Logistique Industrielle et Organisation	2	0	0	0
	<b>Sous-total DUT Secondaires -</b>		<b>19</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
DUT T.	Gestion Administrative et Commerciale des Organisations	1	0	0	0
DUT T.	Gestion des Entreprises et Administrations	1	5	0	4
DUT T.	Information-Communication	1	0	0	7
DUT T.	Métiers du Multimédia et de l'Internet	1	0	0	0
DUT T.	Techniques de Commercialisation	2	28	0	0
	<b>Sous-total DUT Tertiaires -</b>		<b>33</b>	<b>0</b>	<b>11</b>
	<b>Total DUT -</b>		<b>52</b>	<b>0</b>	<b>11</b>
LP S.	Métiers du Numérique : Commercialisation des Produits en Ligne	1	0	4	2
LP S.	Conception 3D avancée et Calcul de structures	1	0	0	1
LP S.	Culture des Tissus et cellules et Biologie Moléculaires	1	0	2	2
LP S.	Management de la Production dans les Industries Agro-Alimentaires	1	14	0	0
LP S.	Aménagement Paysager	1	8	9	0
LP S.	Spécialisation Agro-Alimentaire pour la Maintenance et les Travaux Neufs	1	7	0	0
LP S.	Service Client et Vente en Biologie Médicale	1	0	14	0
LP S.	Management des Processus Industriels	2	0	14	3
LP S.	Métiers du Numérique : Conception et Réalisation de Services Multimédia en Ligne	1	0	6	3
	<b>Sous-total LP S. -</b>		<b>29</b>	<b>49</b>	<b>11</b>

LP T.	Archives et patrimoines Industriels et Administratifs	1	0	0	9
LP T.	Métiers du Numérique : Communication et Médiation Numériques	1	0	6	4
LP T.	Management des Activités Internationales des PME-PMI	2	0	6	0
LP T.	Gestion des Ressources Humaines	1 et 2	0	55	0
LP T.	Manager Technico-Commercial en PME-PMI	2	0	15	0
	<b>Sous-total LP T.-</b>		0	82	13
	<b>Total LP-</b>		<b>29</b>	<b>131</b>	<b>24</b>
DU	DUETI	1 et 2	0	0	0
DU	DU ITEM (VES)	2	0	0	0
DU	DUCG	1	25	0	0
DU	DIUGC	1	25	0	0
	<b>Sous-total DU-</b>		50	0	0
	<b>Total</b>		<b>131</b>	<b>131</b>	<b>35</b>
	Total Site Principal (Dijon)	1	84	41	32
	Total Site en Région (Auxerre)	2	47	35	3

#### 2.4.2. VAE (Publics accueillis en formation initiale ou formation continue)

Depuis 2009, les demandes de VAE sont relativement stables avec une moyenne de 19 dossiers. La grande majorité des demandes l'ont été pour le DUT GACO (61%) et pour les licences professionnelles (21%).

Les demandes de VES ont atteint 22 en 2013/2014. Elles concernent principalement des étudiants titulaires du DU CTC (Culture de Tissus et de Cellules) et qui souhaitent obtenir la licence professionnelle CTCBM (Culture de Tissus et de Cellules et Biologie Moléculaire), dont les contenus sont proches.

#### 2.4.3. Approche par bloc de compétence

##### Référentiel de formation sous la forme de blocs de compétences

L'IUT de Dijon-Auxerre souhaite s'inscrire dans la démarche de mise en place des blocs de compétences, sous l'impulsion de l'ADIUT, en particulier de la Commission Formation continue et alternance, au sein de laquelle un groupe de travail consacré à ce thème s'est mis en place.

Les blocs de compétence permettent de faire monter en compétences les salariés en sécurisant les parcours. Ils s'adressent aux salariés et aux demandeurs d'emploi, ils peuvent être en complément de la VAE. Ils sont parfois testés dans les conseils de perfectionnement (en LP) ce qui permet de les présenter au monde professionnel. Ils sont divisés en trois niveaux : « élémentaire », « intermédiaire », « maîtrise », de 50h chacun, pour atteindre les 150 h maximales du nouveau compte personnel de formation mis en place par la loi du 5 mars 2014.

L'idée est de partir des ressources disponibles dans les départements et de s'appuyer sur le PPN. L'IUT de Dijon-Auxerre a initié une réflexion sur la thématique des blocs, et sollicité chacun des départements aux fins de proposer la création de blocs de compétences. Les équipes pédagogiques considèrent qu'il s'agit d'une nouvelle offre avec une nouvelle pédagogie. Il faudra donc « vendre » les blocs en interne et en externe, en les proposant aux entreprises, aux branches, aux financeurs institutionnels et à Pôle emploi. Des rencontres avec les partenaires économiques et professionnels ont déjà été mises en place à l'échelon national. La démarche qui doit être initiée consiste à intégrer les blocs dans la fiche RNCP de chaque spécialité en DUT. Puisque les DUT sont inscrits au RNCP, les blocs (partie de diplôme) le seront également et pourront être éligibles au nouveau compte personnel de formation.

Le travail dans chaque ACD va consister à identifier un tronc commun (environ 80%), le reste sera déterminé en adaptation locale (ce qui permet de prendre en compte les particularités de chaque IUT). Il faut s'attendre à des chevauchements entre spécialités.

L'IUT de Dijon-Auxerre a identifié, au sein de la plupart des départements, des blocs de compétences qui pourront être proposés aux entreprises. L'établissement compte s'appuyer sur le travail des ACD pour finaliser son catalogue de blocs de compétences.

---

## 3. Recherche

### 3.1. Laboratoires

L'IUT ne possède pas de laboratoires indépendants et les enseignants chercheurs sont pour la très grande majorité rattachés à des laboratoires de recherches de l'Université. L'IUT héberge un serveur informatique pour l'équipe CHECKSEM du LEII. Le conseil scientifique co-présidé par Pascal LARDELLIER PR appartenant au laboratoire CIMEOS promeut les activités de recherche des enseignants chercheurs de l'IUT auprès des personnels et des étudiants en organisant chaque année un après-midi de rencontre intitulé : la recherche pour tous.

#### Liens entre pédagogie et recherche :

Plusieurs enseignants chercheurs de l'IUT impliquent les étudiants dans leurs activités de recherche.

Thibaud HULIN (MMI) mène des recherches en utilisant sa pratique pédagogique et associe de ce fait les étudiants à sa recherche au travers du journal d'activité.

La découverte du monde de la recherche par les étudiants passe aussi par certains sujets de projets tutorés (GMP, IC, IQ, MMI, RT) où les sujets donnés sont très proches de la recherche (communication autour d'un colloque, implémentation d'un algorithme issu de travail de recherche, ...).

Des collègues ou des doctorants des laboratoires (LE2I, UMR d'agroécologie) réalisent des vacations au sein des départements de l'IUT (GB, IQ, TC).

Pascal LARDELLIER, PR 71, département MMI, président du conseil scientifique de l'IUT, à co-organisée les Journées de la recherche à l'IUT. Cette journée se déroule une fois par an depuis 2 ans maintenant. Elle permet de montrer à tout le personnel IUT et aux étudiants ce que représente le métier d'enseignant-chercheur et les sujets de recherche (vulgarisés) abordés par les différents enseignants-chercheurs de l'IUT.

Du matériel spécifique du département GMP sert également aux activités de recherches de l'EM2B, ainsi qu'à la fabrication de dispositif expérimental (flexion 3 points sous température et atmosphère contrôlées par exemple).

Au département IC, dans le cadre du projet PARI SHS consacré au livre numérique "Peut-on parler de l'émergence d'une culture du libre numérique ?" (2013/2014), les étudiants de 2A MLP et AS MLP, ainsi que les enseignants du département, ont pu assister librement à 4 séminaires de recherche organisés par le laboratoire CIMEOS. Ces mêmes étudiants ont assisté à une conférence organisée en janvier 2014 à l'IUT par le laboratoire CIMEOS.

#### Soutien au maintien d'une activité de recherche :

Des locaux ont été mis à disposition pour des enseignants-chercheurs de différents départements (RT, IQ).

Des conférences (SITIS, Conférence PARI SHS, ...) ou des journées de GdR (RGE, ...) sont également organisées occasionnellement dans les locaux de l'IUT.

L'IUT prend en charge également les frais d'inscriptions au CNR IUT pour les collègues ayant un article accepté.

Les collègues du département QLIO participent à des classes scientifiques avec le Lycée Fourier ainsi qu'à la fête de la science ou la semaine du son quasiment chaque année.

Sur le site d'Auxerre, l'utilisation des moyens de connexions modernes, l'accès aux ressources documentaires mise en place par l'Université de Bourgogne (abonnement numérique à de nombreuses revues et encyclopédies, dans le catalogue de la bibliothèque numérique disponible sur l'ENT) aide fortement à l'activité de recherche des enseignants-chercheurs des départements TC et RT.

Sur le site de Dijon, la salle serveur héberge une plateforme d'intelligence sémantique pour l'équipe Checksem du laboratoire LE2I (80% des membres de l'équipe sont affectés à l'IUT dans les départements IQ et MMI).

Des liens étroits ont été progressivement tissés entre le département GMP et les équipes de recherche de l'UB à travers notamment la création de l'EM2B qui dispose aujourd'hui un ensemble d'outils expérimentaux et de simulation accessibles aux chercheurs.

### **Renforcement du lien formation/recherche/entreprise :**

Certains étudiants (départements GB, GMP, IC, IQ, MMI) effectuent une partie de leur stage de DUT au sein de laboratoires de recherche (CIMEOS, LE2I, MSH, UMR d'agroécologie).

Certains étudiants, après une poursuite d'études après leur DUT, se retrouvent en thèse dans les laboratoires de recherches (CIMEOS, LE2I)

Dans le cadre des projets tutorés, les étudiants de première année (département GB) s'intéressent à une filière et plus précisément un métier. Dans ce contexte, ils sont amenés à interviewer des professionnels et à visiter des entreprises ou laboratoires (recherche ou autres).

Des visites de laboratoires, dans le cadre des PPP, sont organisées dans les départements GB et IQ.

### **Contribution des enseignants-chercheurs aux activités de recherche :**

Les enseignants-chercheurs de l'IUT sont présents dans les laboratoires suivants : Laboratoire en Sciences de l'Information et de la Communication (CIMEOS, EA4177), Laboratoire Electronique, Informatique et Image (LE2I, UMR CNRS 6306), Laboratoire d'Etude de l'Apprentissage et du Développement (LEAD, UMR CNRS 5022), Centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux (CREDIMI, UMR CNRS 6295), Laboratoire d'Economie de Dijon (LEDi, UMR 6307 CNRS), Centre de Recherche en Gestion des Organisations (CREGO, EA 7317), Institut de Mathématiques de Bourgogne (IMB, UMR CNRS 5584), Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne (ICB, UMR CNRS 6303), le CRI Inserm 866 Athérome et Cancer, l'équipe Biopéroxy, l'équipe Inserm U1093 Cognition, Action et plasticité sensorimotrice et enfin à l'INRA à l'UMR Agroécologie pôle MERS.

Des projets regroupant des enseignants-chercheurs de plusieurs départements : par exemple le projet MLearning3.0 fait intervenir des EC des départements IC, IQ et MMI, et les laboratoires CIMEOS et LE2I.

## **3.2. Transfert de technologie**

### **Les PFT :**

L'IUT de Dijon/Auxerre entretient des liens étroits et privilégiés avec deux PFT et le directeur est président de la PFT IASP. L'université s'est doté d'une structure nommée Welience qui vient en appui logistique et financier à ces PFT pour le conseil, la veille technologique et la gestion des contrats.

- **La Plateforme IASP :**

La plateforme IASP mutualise les ressources humaines et techniques de plusieurs établissements scolaires de l'académie de Dijon (Lycée Gustave Eiffel à Dijon, Lycée Antoine à Chenôve, Lycée Jules Renard à Nevers et Lycée Gabriel Voisin à Tournus) et de l'université de Bourgogne (Laboratoire Le2i et IUT de Dijon/Auxerre).

Son rôle est de diffuser auprès des entreprises les dernières innovations dans de nombreux domaines de compétences, conseiller, guider et aider les professionnels du monde de l'industrie et permettre la participation des étudiants aux travaux qui lui sont confiés dans le cadre de leurs études.

Dans ce cadre les étudiants et enseignants du département GMP de l'IUT de Dijon-Auxerre (DUT et licence professionnelle) ont ainsi travaillé sur plusieurs projets de développement technologique, notamment dans le domaine de la conception.

- **La Plateforme O3PI :**

La plate-forme technologique Optimisation des processus de production et des produits industriels (PFT O3PI) a été créée en 2004 pour favoriser le transfert de technologie des établissements d'enseignement supérieur de l'Yonne vers les PMI-PME du département de l'Yonne et de la région Bourgogne. Elle est constituée des Lycées Janot (Sens) et Fourier (Auxerre) et de L'université de Bourgogne (site d'Auxerre de l'IUT de Dijon-Auxerre). Elle fait partie de la SATT Grand Est et s'appuie sur un réseau de partenaires locaux (Maison de l'Entreprise-ANiFoP, CCI Yonne) et régionaux telle que l'Agence Régionale de développement de l'innovation et de l'économie (ARDIE Bourgogne).

Ses champs d'intervention concernent la conception et la réalisation de produits en matière plastique, la maintenance industrielle ainsi que la logistique industrielle. Ces compétences sont mises au service des PME PMI pour : faire émerger des idées, aider à améliorer les méthodes et outils de travail, promouvoir l'enseignement technologique et le rapprocher des besoins des entreprises en faisant participer les étudiants à des projets industriels.

Depuis 2006, environ soixante-dix prestations ont été réalisées pour des entreprises, majoritairement des PMI-PME (80%), pour un Chiffre d'Affaire d'environ 130 000€. Plus de deux cents étudiants et lycéens ont participé à ces actions. Une vingtaine étudiants et lycéens ont obtenu un stage ou une embauche par l'intermédiaire des actions de la PFT.

Sur Sens, un axe sur les plastiques innovants (agro-sourcés, plastique d'algue, plastronique) est développé en lien avec des laboratoires de recherche (DRIVE, Univ. de Bourgogne - Franche comté, Laboratoire de techniques innovantes, Univ. de Picardie) et des partenaires régionaux (Agrocomposite entreprise à Dijon, BES à Morey sur Loing, Filière Chanvre à Sens,...)

Sur Auxerre, un axe est en cours de développement sur l'acoustique et les vibrations en lien avec Defison (filière de développement économique par le son) en lien avec la création nouvelle du département Génie Civil et Construction Durable.

### **Liens entre enseignants-chercheurs et entreprises :**

Des liens forts s'établissent entre les enseignants-chercheurs de l'IUT et les entreprises, comme par exemple : Contrat d'étude avec le centre CEA de Valduc (EC du département GMP), projet ANR TESAMI (DCNS, CEA Saclay, AREVA TA, Vallourec, laboratoire Subatech des Mines de Nantes, EVEA) (EC du département GMP), thèse CIFFRE avec l'entreprise Actualis (EC du département IQ), etc... Ces partenariats ont des retombées sur la formation au sein des départements : possibilités de stages, d'embauches, de projets tutorés, etc...

---

## **4. Technologies de l'information et de la communication**

### **4.1. TIC**

L'IUT dispose d'environ 1 000 ordinateurs, 100 imprimantes, de plusieurs serveurs de stockage de données, d'une messagerie collaborative, de plusieurs applications de gestion internes et nationales, de nombreux services nécessaires au fonctionnement de cette infrastructure et des solutions de visioconférences. L'ensemble de ces ressources nécessite une infrastructure réseau composée de plus de 60 équipements actifs (commutateurs, sondes et pare feux).

La mise en place d'une solution centralisée de virtualisation des serveurs nous offre une optimisation de l'utilisation des ressources machine, une souplesse d'évolution, d'administration et de maintenance (facilite le Plan de Reprise d'Activité). Les sauvegardes quotidiennes des systèmes et des données participent à la consolidation de cet ensemble.

L'accès aux différentes ressources numériques nécessite la mise en place de différents mécanismes de contrôle et de sécurité. Une segmentation réseau des différents types d'utilisateurs et des ressources associées est utilisée et combinée à des solutions de contrôles et de filtrages des différents flux (sondes et pare feux).

### **4.2. TICE (dont FOAD)**

Un chargé de mission pour l'ensemble de l'IUT en la personne de Nicolas Noirot a été nommé pour se charger du développement des TICE et de la FOAD. Le descriptif de sa mission est fait ci-dessous :

- Faire un bilan de l'existant et des pratiques au sein des départements ;
- Faire le lien avec la « Plateforme de l'Université » et « IUT En Ligne » ;
- Cibler les priorités ;
- S'insérer dans la politique d'appel à projet de l'Université de Bourgogne ;
- Organiser des sessions d'information et de formations aux outils permettant de produire des ressources en ligne (« Plubel » ou « Miel ») ;
- Soutenir les porteurs de projet ;
- Structurer les ressources, par exemple transversales (PPP, C2i, LV, Expression Communication, etc.) et liées aux spécialités ;
- Organiser la mise à disposition des ressources et outils sur le site internet de l'IUT ;
- Autres tâches non encore identifiées et définies d'un commun accord.

De plus l'IUT a investi dans l'acquisition de deux TBI, l'un sur le site de Dijon et l'autre sur le site d'Auxerre et plus récemment dans un équipement de QuizzBox permettant de dynamiser les cours magistraux et de faire passer des QCM avec résultats immédiat. Nous avons renouvelé et modernisé lors de ces trois dernières années les équipements des laboratoires de langues (3 laboratoires sur le site de Dijon, 1 sur le site d'Auxerre).

Une présentation des fonctionnalités et des ressources mises à disposition par IUT en ligne aux enseignants est organisée chaque année sur chacun des sites.

## 5. Ressources documentaires

Les 2 bibliothèques de l'IUT Dijon-Auxerre ont été intégrées au Service Commun de la Documentation en janvier 2004.

La bibliothèque du site d'Auxerre est amenée à intégrer un nouveau bâtiment fin 2016. Ces nouveaux locaux, d'une superficie de 614 m<sup>2</sup> contre 67 m<sup>2</sup> actuellement, permettront de proposer de bonnes conditions d'accueil, des nouveaux services et des collections plus importantes en volume.

Les principaux indicateurs d'activité sont les suivants :

Indicateurs 2014	Dijon	Auxerre
Entrées annuelles	68 786	5 086
Prêts annuels	5 966 <sup>(1)</sup>	2 170
Consultations sur place	1 582	2 226
Nombre de livres	10 698	4 411
Nombre abonnements	108	42
Nombre DVD	476	363
Superficie	717 m <sup>2</sup>	67 m <sup>2</sup>
Nombre de places assises	160	32

<sup>(1)</sup> A noter pour le site Dijon, situé sur le campus universitaire, que 39% des prêts sont effectués par des usagers hors IUT. La visibilité de la bibliothèque auprès des autres composantes de l'université est donc satisfaisante.

Depuis cette intégration en 2004, un important travail de collaboration a toujours été maintenu entre les services de l'IUT et les deux bibliothèques pour permettre de développer au mieux les ressources et services documentaires et de répondre ainsi aux besoins des étudiants et des enseignants.

### Prise en compte des moyens par le SCD

#### 1. Ressources documentaires

Les fonds des deux bibliothèques couvrent prioritairement les disciplines enseignées au sein des différentes filières des deux sites. Des efforts ont été menés pendant plusieurs années pour réduire la part consacrée aux abonnements et permettre ainsi un taux de renouvellement des livres satisfaisant. Des fonds culturels ont également pu être proposés aux étudiants : DVD, romans, bandes dessinées, culture générale, préparation aux concours.

La répartition du budget par grands secteurs documentaires est la suivante :

% Secteurs documentaires	Site Dijon	Site Auxerre
Livres	<u>64,5 %</u>	<u>54 %</u>
Abonnements	<u>30 %</u>	<u>34,5 %</u>
DVD	<u>5,5 %</u>	<u>11,5 %</u>

Le taux d'ouvrages récents est satisfaisant pour le site de Dijon : 52% des ouvrages ont moins de 5 ans. 16% des ouvrages ont plus de 10 ans.

Pour Auxerre, 33% des ouvrages ont moins de 5 ans. Cela est dû principalement à la difficulté de renouveler les collections du fait d'un espace de stockage arrivé à saturation. L'objectif est de dépasser 50% d'ouvrages récents en 2019 ou 2020 avec une politique documentaire adaptée aux capacités de stockage plus importantes de la nouvelle bibliothèque.

## 2. Ressources budgétaires

Le budget annuel moyen sur les 5 dernières années est de 45 000 euros (en baisse de 9% par rapport au précédent contrat quinquennal, due notamment à une année budgétaire particulièrement difficile en 2015). Les dotations pour ce budget proviennent du SCD, de l'IUT et de l'UFR Sciences et techniques.

*Evolution du budget sur les 5 dernières années :*

Composantes	2011	%	2012	%	2013	%
SCD	26 494 €	55%	25 780 €	54%	24 859 €	53%
IUT	20 000 €	41%	20 000 €	42%	20 000 €	43%
UFR S&T	2 000 €	4%	2 000 €	4%	2 000 €	4%
<b>TOTAL</b>	<b>48 494 €</b>	<b>--</b>	<b>47 780 €</b>	<b>-1,4%</b>	<b>46 859 €</b>	<b>-2%</b>

Composantes	2014	%	2015	%
SCD	25 317 €	54%	22 338 €	65%
IUT	20 000 €	42%	10 000 €	29%
UFR S&T	2 000 €	4%	2 000 €	6%
<b>TOTAL</b>	<b>47 317 €</b>	<b>+1%</b>	<b>34 338 €</b>	<b>-27%</b>

## 3. Moyens en personnel

Répartition des agents	Site Dijon	Site Auxerre
Catégorie A	1	-
Catégorie B	1	1
Catégorie C	1,5	1
<b>Moniteurs</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

Ces moyens permettent une ouverture hebdomadaire de 47h30 sur 190 jours à l'année en moyenne.

L'IUT a mis à disposition de la bibliothèque d'Auxerre une contractuelle (70% ETP) de 2007 à 2015. En septembre, ce poste a pu être redéployé, grâce à l'accord de l'IUT, sur un poste de titulaire (100% ETP) pour le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Le SCD a obtenu la création d'un poste de Bibliothécaire Assistant Spécialisé (ETP 100%) en 2004 pour permettre de développer la bibliothèque du site d'Auxerre.

1 poste de contractuel à 50% est également affecté par le SCD pour le site de Dijon.

#### **4. Moyens techniques**

Les deux bibliothèques de l'IUT, en tant que bibliothèques intégrées du SCD, bénéficient des moyens techniques et documentaires du SCD :

- Système de gestion de bibliothèque Ab6Net.
- Catalogage dans le Sudoc via Winlbw.
- Mise en place d'un nouveau portail documentaire en septembre 2015.
- Utilisation de business objects pour le suivi statistique.
- Mise en place d'un plan de développement des collections.
- Mise en place d'une base ORI-OAI pour mettre en ligne des rapports de stage IUT.
- Mise en place d'une salle informatique et d'un tableau numérique dans les locaux de la bibliothèque du site de Dijon.
- Parc informatique de 21 postes à disposition des usagers.

Les deux bibliothèques sont hébergées sur le réseau informatique de l'IUT. Elles bénéficient ainsi des services et des compétences du service informatique de l'IUT.

#### **5. Services spécifiques proposés par les bibliothèques de l'IUT**

- Gestion des commandes de livres et d'abonnements pour le compte des départements de l'IUT.
- Mise en ligne et catalogage de rapports de stage dans une base consultable sur intranet
- Mise à disposition d'une salle informatique équipée de 10 PC et d'un tableau numérique ; formations proposées aux enseignants pour la prise en main du tableau numérique ; gestion du planning de réservation.
- Formations à la méthodologie de la recherche documentaire pour les étudiants de première année dans le cadre de TD spécifiques.
- Veilles documentaires proposées depuis la plateforme scoop-it en information communication et nouvelles technologies.
- Dépouillement des articles de revues techniques et mise en ligne sur internet avec le logiciel PMB.

### **Projets**

Le principal projet est lié à la construction d'un nouveau bâtiment sur le site d'Auxerre où sera hébergée une nouvelle bibliothèque de 614 m<sup>2</sup>.

Une réflexion sur les services, le développement des collections et l'équipement matériel est déjà en cours.

Parmi les nouveaux services qui seront proposés sur le site d'Auxerre, nous pouvons citer :

- Une salle informatique équipée de 8 PC et d'un tableau numérique afin de pouvoir accueillir des TD dans les locaux de la bibliothèque.
- 6 postes informatiques publics dédiés à la recherche documentaire et au travail bureautique.
- Une capacité de stockage de 10 000 documents et d'archivage des revues sur plus de vingt ans.
- 140 places assises.

La politique documentaire et son budget devront être adaptés à ces nouvelles conditions de stockage des collections afin de développer rapidement le fonds documentaire et le mettre en rapport avec le nombre d'étudiants et d'enseignants du site d'Auxerre.

L'ouverture de cette bibliothèque est prévue pour fin 2016.

---

## **6. Politique d'ouverture internationale (cf. tableaux « Pédagogie IUT » et tableaux « Gestion IUT »)**

### **6.1. Accueil et attractivité**

L'IUT a développé ces dernières années les échanges internationaux. Pour cela, il a mis en place 52 accords bilatéraux Erasmus et une trentaine de conventions de partenariat hors Europe.

Cela a permis en 2014-2015 à 92 étudiants titulaires du DUT de poursuivre leurs études à l'étranger dans des universités partenaires. Cette année, 87 étudiants réalisent également leur stage à l'étranger, 8 sont inscrits pour le semestre 3, 20 pour le semestre 4 et 9 pour la deuxième année dans une université partenaire. En contrepartie l'IUT accueille 5 étudiants étrangers.

Les enseignants adhèrent également à cette politique et cette année 9 missions seront effectuées par des enseignants des différents départements, en Turquie, Inde, Ecosse, Thaïlande, Lituanie, Espagne et au Vietnam, Canada et Brésil. Enfin l'IUT a accueilli 2 enseignants espagnols au département IC dans le cadre de la semaine interculturelle.

Nous regrettons le faible nombre d'étudiants entrants dans nos cursus académiques, excepté au sien du DU ITEM dans le domaine du commerce international qui assure la majorité de ses cours en anglais. Les autres étudiants étrangers que nous accueillons sont généralement placés en laboratoire de recherche pour y effectuer des stages. Nos partenaires universitaires opposent à cette faible mobilité entrante le fait que nos cours ne sont pas dispensés en anglais et donc pas attractifs pour les étudiants non francophones. Le service Relations Internationales de l'IUT assure néanmoins pour les étudiants qu'il accueille un soutien administratif (Inscription, logement) et logistique (prêt de vaisselle, ouverture de comptes bancaires, ...) et prête une oreille attentive à ces étudiants étrangers pour s'assurer du bon déroulement de leur séjour.

### **6.2. Mobilité en stage et en semestre des étudiants**

Les étudiants souhaitant effectuer une mobilité stage sont de plus en plus nombreux, encouragés par une information systématique du service des Relations internationales de l'IUT. Ils identifient leur entreprise d'accueil dans une base de données recensant sur plusieurs années les lieux de stage des promotions précédentes. Nos partenariats avec plusieurs Cegep québécois permettent également de nombreux départs. La mobilité stage est attractive car elle permet à l'étudiant de mettre en avant une expérience à l'étranger, en mobilisant des moyens financiers plus raisonnables qu'une mobilité académique d'un an. En effet, les critères d'éligibilité donnant accès à l'aide financière de la région se sont durcis ces dernières années. De même, un très petit nombre d'étudiants peut bénéficier de l'aide Erasmus + stage.

En 2014-2015, 87 étudiants ont effectué une mobilité stage.

La mobilité académique semestrielle existant depuis de nombreuses années aux départements TC se met en place progressivement pour d'autres départements d'études (GACO, GMP, ..) offrant ainsi une autre alternative de mobilité courte aux étudiants.

La mobilité académique se fait essentiellement au travers des DUETI.

176 étudiants ont effectué une mobilité académique en 2014-2015.

### **6.3. Mobilité des personnels**

Le service des Relations internationales dispose d'un budget annuel permettant la prise en charge de missions pour le développement et/ou renforcement des liens avec des Universités partenaires.

En dehors de nombreux accords avec l'Europe, les derniers partenariats en cours de développement sont essentiellement sur la zone ASIE (Vietnam, Malaisie, Singapour, Thaïlande) et sur la zone Amérique du Sud (Argentine, Chili, Brésil).

Cette année 9 missions seront effectuées par des enseignants des différents départements, en Turquie, Inde, Ecosse, Thaïlande, Lituanie, Espagne et au Vietnam, Canada et Brésil. L'IUT a accueilli 2 enseignants espagnols au département IC dans le cadre de la semaine interculturelle.

### **6.4. Programmes internationaux**

L'IUT reçoit très peu d'étudiants en provenance des programmes proposés par l'ADIUT. Les dernières offres d'accueil des départements d'études sont restées sans réponse.

L'essentiel des partenariats gérés par l'IUT relève du Programme Erasmus +.

### **6.5. Politique des langues**

Depuis deux ans, l'IUT en partenariat avec des enseignants et des étudiants du département IC organise une semaine internationale au cours de laquelle de nombreuses activités sont proposées autour des langues.

Jeux en anglais, cours de spécialité dispensés dans la langue des enseignants de nos universités partenaires invités pour cet événement alternent avec des témoignages d'étudiants qui ont fait une mobilité ainsi que des activités plus festives.

---

## **7. Vie Etudiante (cf. tableaux « Offre de formation IUT »)**

### **7.1. Accès aux ressources étudiantes (restauration, logement...)**

#### **Site de Dijon :**

Sur le site de Dijon, les étudiants bénéficient de l'ensemble des infrastructures offertes par le campus dijonnais.

L'offre de logement est importante et diversifiée : hébergement dans les résidences universitaires gérées par le CROUS, foyers non gérés par le CROUS, résidence internationale étudiante, résidences privées .... Le site de Dijon est particulièrement bien desservi par les transports en commun avec une ligne de bus à destination du centre du campus et le tram traversant l'ensemble du campus et reliant la gare aux différentes zones d'habitation de l'agglomération dijonnaise.

L'offre de restauration est également diversifiée : Quatre restaurants universitaires et sept cafétérias (dont une de 200 m<sup>2</sup> située dans l'enceinte même de l'IUT récemment rénovée) sont accessibles aux étudiants. Le site est desservi par le réseau de bus de la ville d'Auxerre et la gare est à proximité.

#### **Site d'Auxerre :**

Le campus ne dispose pas de logements étudiants sur le site. Cependant, le CROUS propose des solutions logement au sein de deux résidences en centre ville d'Auxerre (T1, T1 bis, T2).

Par ailleurs, l'association « Résidences jeunes de l'Yonne » propose une résidence sociale au centre ville également au profit des jeunes de 16 à 25 ans, y compris dans le cadre des études (de la chambre individuelle meublée au T4).

En outre, DOMANYS, principal bailleur social de l'Yonne, propose une résidence étudiante en centre ville, du studio meublé au T3.

Le site des plaines de l'Yonne bénéficie des prestations proposées par la société ELIOR. Cette société a été retenue par le conseil municipal pour être le prestataire du service de restauration collective de la ville d'Auxerre au terme d'une procédure de délégation de service public. Le nouveau contrat est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2015, pour une durée de 5 ans. Il permet au site universitaire de continuer à bénéficier des prestations d'ELIOR qui achemine les repas sur le campus à partir d'une cuisine centrale.

Trois tarifs sont pratiqués : un pour les étudiants relevant du CROUS (3,25 €), un pour les étudiants ne relevant pas du CROUS ainsi que pour les personnels BIATSS ou enseignants (6,30 €) et, enfin, un pour les personnels ayant un indice majoré égal ou inférieur à 465 (4,95 €). Ce dernier tarif s'inscrit dans le cadre d'un dispositif social proposé par l'université, qui permet la prise en charge d'une partie du coût du repas.

Il n'est pas possible d'utiliser la carte pass'ubfc pour régler ses repas.

## **7.2. Sports et activités culturelles**

### **Site de Dijon :**

Sur le campus dijonnais, le SUAPS propose à tous les étudiants et personnels de l'IUT un nombre d'activités très important, soit pour pratique détente, soit pour pratique compétition. Ces activités sont proposées aussi bien entre midi et 14h que le soir ou le jeudi après-midi pour les sports collectifs avec championnat. La pratique régulière par les étudiants de l'IUT encadrée par les professeurs du SUAPS leur permet d'obtenir un bonus de points qui peut aller jusqu'à 5% du total des points de l'année. L'IUT encourage vivement la pratique d'activité physique ou sportive des étudiants.

Depuis 5ans maintenant sont organisées des rencontres sportives annuelles intersports dans le cadre de la Fédération des IUT de Bourgogne-Franche Comté.

Au niveau du campus, les activités culturelles offertes sont importantes. Les nombreuses associations d'étudiants sont impliquées dans la vie du campus. Au niveau de l'IUT, chaque Département a sa propre association étudiante.

### **Site d'Auxerre :**

Un professeur de sport du SUAPS assure pour le site d'Auxerre l'encadrement des activités sportives au profit des étudiants durant la pause méridienne : natation le mardi, musculation le mercredi (encadrée par un professionnel), football le jeudi. Des activités sont également proposées le jeudi après-midi : zumba (en club) et golf. En outre, les étudiants peuvent pratiquer entre 18h30 et 20h : sport collectif (volley, basket, handball) et escalade le lundi, badminton le mardi et le mercredi.

Les installations ne sont pas situées au sein même du campus mais il faut noter qu'à la rentrée universitaire de 2016, les étudiants pourront bénéficier d'une salle d'activités sportives sur le site même, installée dans le futur bâtiment de la vie étudiante.

### **7.3. Participation à la vie institutionnelle**

Des représentants des étudiants de chaque département, élus pour une année, siègent au Conseil de Département qui a vocation à se prononcer sur toutes les questions pédagogiques et matérielles intéressant la vie du Département.

Les étudiants disposent également de 8 sièges sur les 26 membres élus du Conseil de l'IUT et de 2 sièges sur les 10 que comprend la Commission Permanente.

Il est parfois difficile de mobiliser les étudiants pour participer aux différentes instances dans lesquelles ils ont leur place.

### **7.4. Santé et social**

#### **Site de Dijon :**

Le SMUPS met à disposition de l'IUT une infirmière à temps plein qui peut assister les étudiants pour tout problème de santé physique ou psychique. Ce personnel fait partie de l'équipe du Centre de Prévention et de Santé Universitaire. Elle a pour mission la prévention et la santé des étudiants.

Elle assure seule des examens préventifs (entretien, contrôle vaccinal, tests biométriques, conseils adaptés) des étudiants en 1<sup>ère</sup> année.

Avec le médecin du Centre de Prévention et de Santé Universitaire (CPSU) elle participe aux visites médicales obligatoires pour les étudiants du département GB option ABB.

Présente tous les jours, elle accueille les étudiants (et aussi le personnel) malades ou blessés et leurs apporte les soins infirmiers adéquats. Si nécessaire, elle oriente l'étudiant malade vers le CPSU pour un avis ou une prescription médicale.

Une partie de son travail est consacrée à l'écoute et au suivi des étudiants en cas de mal-être, problèmes liés aux addictions ou d'autres difficultés. Elle peut mettre l'étudiant en relation avec les différents professionnels de santé au CPSU (psychologue, médecin, gynécologue, conseillère familiale etc.) ou lui conseiller une prise en charge à l'extérieur. Dans le respect du secret professionnel, elle communique si nécessaire avec les enseignants.

Au sein de l'IUT, elle assure les premiers soins en cas d'urgence, en lien étroit avec les médecins du CPSU qui se déplacent à l'IUT en cas de besoin.

#### **Quelques chiffres de l'exercice de l'année 2014/15 :**

- 582 examens préventifs ;
- 52 visites médicales avec le médecin ;
- 984 passages à l'infirmerie (en incluant le personnel) ;
- Une vingtaine d'appel d'urgence avec déplacement sur les lieux.

#### **Site d'Auxerre :**

Une infirmière contractuelle est présente sur le site des plaines de l'Yonne, à hauteur de 19h par semaine). Elle prend en charge et informe les étudiants pour toute demande relevant de la compétence du service : entretiens, soins infirmiers, visite infirmière obligatoire. Cette visite infirmière obligatoire concerne tous les étudiants de 1<sup>ère</sup> année de DUT. L'infirmière concourt en outre au développement des actions collectives de prévention et d'éducation à la santé organisées sur le campus au profit des étudiants. Enfin, elle prépare les visites du médecin de prévention dans le cadre des visites médicales à l'attention du personnel et assure la visite infirmière préalable.

---

## **8. Politique Immobilière (cf. tableaux « Patrimoine IUT »)**

### **8.1. Etat des lieux et maintenance**

#### **Site de Dijon :**

Sur le site de Dijon, quatre bâtiments datent de l'année de création de l'IUT de Dijon (1968). Il s'agit du département Génie Biologique, du département Génie Mécanique et Productique, du bâtiment « Tertiaire » abritant les départements « Gestion des Entreprises et des Administrations » et « Information et Communication » et du bâtiment « Bloc central » qui accueille les départements « Informatique » et « Gestion Administrative et Commerciale » et les services centraux de l'IUT.

En 1999, une extension accolée au bâtiment « bloc central » a permis l'ouverture du département « Métiers du Multimédia et de l'Internet », l'accueil d'une nouvelle bibliothèque et d'un troisième amphithéâtre de 180 places. Une dernière construction a vu le jour en 2002 pour accompagner la montée en puissance du département MMI.

L'Institut dispose également de 4 logements de fonction occupés par le personnel de gardiennage.

L'ensemble de ces constructions représente 23 347 m<sup>2</sup>.

Malgré leur vétusté, ces quatre bâtiments sont globalement en bon état, d'une part en raison des gros travaux qui ont été gérés ces dernières années par les services techniques de l'Université (Travaux de mise en sécurité électrique, rénovation des façades, remplacement d'une partie des canalisations d'eau...) et d'autre part en raison d'un entretien courant régulier. Afin d'assurer cette dernière tâche, une petite équipe technique constituée d'un électricien, d'un plombier et d'un peintre a été mise sur pied au sein de l'IUT. Son rôle est d'assurer des petits travaux de maintenance ou de rénovation (pose de cloisons, de carrelage, peinture...).

Pour les opérations nécessitant plus de moyens (techniques ou financiers), il est fait appel aux services techniques de l'Université (qui gèrent des crédits de maintenance du ministère fléchés IUT) et aux entreprises extérieures.

Un effort particulier a été engagé et se poursuit sur la rénovation des sanitaires afin d'améliorer l'état de ces locaux (peinture et carrelage de couleur, installation de miroir, amélioration de la plomberie, accent mis sur l'entretien...). Des travaux de rénovation (plomberie, peinture...) ont été entrepris également pour les logements de fonction.

D'importants travaux de mise en sécurité (électricité, remplacement de sorbonne, soute de stockage de produits chimiques en GB...) ont été d'autre part réalisés depuis 2009/2010 dans les départements Génie Biologique et Génie Mécanique et Productique et ont permis une restructuration des locaux et une très nette amélioration de l'environnement de travail des étudiants et des personnels.

L'accueil par le département GMP d'une partie de l'Espace Multisite Métallurgique de Bourgogne (EM2B), qui vise à fédérer les acteurs de l'enseignement supérieur ayant des compétences en métallurgie, a permis également une restructuration et l'aménagement de certains locaux de ce département.

Les points noirs en matière de maintenance restent la plomberie (vétusté des installations nécessitant des interventions incessantes et ponctuelles sur le réseau des canalisations), le chauffage (installation d'origine reliée sur le réseau du Campus sans véritable système de régulation) et l'isolation (en particulier au niveau des ouvertures qui n'ont pas été traitées, par manque de crédits, lors de la rénovation des façades). Autre point noir : une partie de l'IUT a été

dotée de volets électriques après les dégâts de la tempête de 1999. Malheureusement, la deuxième tranche n'a pu être réalisée faute de moyens financiers.

### **Site d'Auxerre :**

Le site d'Auxerre est constitué de trois bâtiments construits en 1993 (Département TC), 1996 (Département QLIO) et en 2004 (Département RT). La construction d'un quatrième bâtiment (dit de la vie étudiante) est actuellement en cours. Il accueillera le service de restauration, le service commun de documentation, une salle de sport, une salle de réunion et disposera de bureaux administratifs et de vie étudiante ainsi que de logements à destination du gardiennage et des enseignants chercheurs de passage.

L'état des locaux est globalement satisfaisant.

Dans le cadre d'un PPI transversal, le bâtiment TC a bénéficié entre juillet et septembre 2015 d'une remise en peinture de trois de ses quatre façades (la quatrième façade avait été repeinte en 2012), de ses stores métalliques et de ses garde-corps. Des infiltrations d'eau dans le hall subsistent en cas de fortes pluies et entraînent une dégradation du plafond (et du parquet dans le hall). Le problème avait été traité en 2012 mais réapparaît en cas de forte pluie.

Dans le bâtiment QLIO, les travaux d'aménagement rendus nécessaires par l'ouverture du département génie civil – construction durable doivent débuter courant octobre 2015. Des infiltrations d'eau sont à signaler au 1<sup>er</sup> étage, aile sud. Des travaux ont été effectués au printemps 2015 (pose de goudron au niveau de la porte de la chaufferie), résolvant pour partie seulement le problème.

Dans le bâtiment RT, des travaux afin d'étanchéifier la verrière ont été exécutés avec succès afin d'étanchéifier la verrière.

## **8.2. Hygiène et sécurité**

### **Site de Dijon :**

L'ensemble des bâtiments de l'IUT (site de Dijon) a reçu un avis favorable à l'exploitation par la commission de sécurité.

Au regard de la réglementation incendie, l'établissement est doté d'une centrale de mise en sécurité incendie, d'un modèle récent, située à l'accueil, qui est régulièrement entretenue. Le personnel de loge et d'accueil a été formé à son utilisation. Un registre de sécurité est tenu au niveau de l'Institut pour le site dijonnais.

Deux exercices d'évacuation des locaux sont organisés tous les ans avec l'aide du service Hygiène et sécurité de l'Université. Ces exercices sont l'occasion d'améliorer à chaque fois l'organisation de l'évacuation des locaux en cas de besoin (Des serre-files, en particulier, ont été désignés et formés dans ce but, des points de regroupement ont été mis en place pour chaque bâtiment). Tous les bâtiments de l'IUT sont d'autre part équipés de portes coupe-feu et d'extincteurs qui sont vérifiés tous les ans. La vérification des installations électriques et de gaz est réalisée périodiquement par les organismes de contrôle agréés (le suivi de ces visites est assuré par le Pôle Patrimoine de l'Université).

Des visites Hygiène et Sécurité sont organisés régulièrement dans les Départements « Génie Biologique » et « GMP » qui possèdent tous les deux des locaux « à risque ».

Les départements GB et GMP disposent d'un document unique actualisé.

Les DU concernant les autres départements et le bloc central sont en phase de finalisation.

### **Site d'Auxerre :**

Le site d'Auxerre a également un avis favorable d'exploitation par la commission de sécurité. La vérification du système d'alarme, des installations électriques et de gaz et celle des extincteurs est faite selon la réglementation en vigueur. Des exercices d'évacuation y sont régulièrement organisés. Un registre de sécurité est tenu par l'adjoint du responsable administratif qui gère la maintenance des bâtiments du site.

Les trois départements auxerrois disposent d'un document unique qui est en cours d'actualisation.

### **Formations :**

Plusieurs formations ont été suivies par le personnel administratif et technique ainsi que par certains enseignants de l'IUT en matière de sécurité :

- manipulation des extincteurs ;
- formation SST (initiale et recyclage) ;
- formation hygiène et sécurité des nouveaux entrants ;
- habilitation électrique ;
- formation sensibilisation pour les agents postés aux loges ;
- formation des Assistants de Prévention

Le personnel d'entretien qui, par la nature de ces fonctions a un rôle très important à jouer dans ce le domaine, a été particulièrement sensibilisé à la sécurité à l'aide de formations notamment. C'est d'autre part une mission qui figure en premier plan dans leur fiche de poste.

### **Accessibilité des handicapés :**

Sur le site de Dijon, l'accessibilité des handicapés n'est pas possible aux étages dans les départements Biologie, GMP, GACO et Informatique. Avec l'aide des services techniques et de la cellule Handicap de l'université, des progrès substantiels ont cependant été faits pour améliorer l'accueil de ce public (création d'un ascenseur pour le bâtiment Tertiaire, de rampes d'accès inclinées à l'extérieur, aménagement de sanitaires...). La mise en conformité de l'ensemble des bâtiments est prévue en 2017 dans le cadre de l'Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée) de l'Université de Bourgogne.

De création plus récente, le site d'Auxerre possède les installations nécessaires pour l'accueil des handicapés.

A noter qu'en 2013, dans le bâtiment RT, ont été installés des garde-corps pour sécuriser l'accès au bâtiment des PMR.

### ***8.3. CPER (Contrat de Projets Etat Région)***

Le CPER est géré au niveau de l'université pour l'ensemble des sites et nous avons pu y faire inscrire l'isolation thermique des bâtiments du site de Dijon. Malheureusement, comme dans beaucoup de région, les budgets ont été fortement diminués par rapport au précédent ce qui ne laisse guère espérer d'intervention dans le prochain contrat. Il nous faudra faire preuve d'imagination pour trouver d'autres sources de financement et peut-être l'envisager par étape.

---

## 9. Pilotage de l'IUT (cf. tableaux « Gestion IUT »)

### 9.1. Pilotage de l'IUT

*Organisation interne, organisation de l'équipe de direction. Liaison avec l'université. Nature des liens avec les milieux professionnels. Composition du Conseil de l'IUT et participation des membres extérieurs.*

L'IUT est organisé autour de services communs (scolarité, financier, personnel, communication, informatique, audiovisuel, entretien et maintenance, relations avec les entreprises, cellule qualité) dont le rôle et l'organisation seront décrites ci-dessous. Sous l'autorité du Directeur, le responsable administratif coordonne leur activité. Une réunion des responsables de service est organisée avec le Directeur et le Responsable Administratif au moins une fois par mois et permet d'échanger des informations sur le fonctionnement administratif de l'IUT et sur les dossiers en cours de traitement dans chaque service. Ces services sont en appui des départements dirigés par un chef de département assisté d'un personnel assurant le secrétariat.

Un conseil de direction constitué des chefs de départements, du responsable administratif et du responsable qualité se réunit 3 fois par mois en général selon le calendrier. En fonction de l'ordre du jour, les responsables de services et toutes personnes concernées par le sujet sont invités à participer.

Un conseil de direction élargi aux directeurs d'études et responsables de licences professionnelles se réunit chaque trimestre.

La politique de l'IUT est proposée au conseil de l'IUT par le Conseil de Direction de l'IUT. Il a un rôle essentiel dans la préparation et l'exécution du budget en proposant la répartition des moyens entre les départements d'une part et les dépenses communes d'autre part. Il met en place la gestion des ressources humaines par une discussion approfondie des besoins. Toutes les décisions importantes sont abordées et discutées lors des conseils de direction. C'est aussi le lieu d'échange de toutes les informations susceptibles d'intéresser tel ou tel département ou l'ensemble de l'IUT.

Le Conseil de l'IUT se compose de 40 membres ayant voix délibérative:

- 26 membres élus, comprenant :
  - 14 représentants des enseignants répartis comme suit :
  - 12 enseignants permanents :
    - 3 professeurs,
    - 4 autres enseignants-chercheurs,
    - 5 enseignants de statut second degré et assimilés,
    - 2 enseignants vacataires,
  - 4 représentants des personnels BIATSS (Administratif, Technicien, de Service),
  - 8 représentants des étudiants,
  - 14 personnalités extérieures

Le Directeur de l'IUT, le Responsable administratif et les Chefs de départements sont membres à titre consultatif

Le rôle et l'organisation de chaque service fait l'objet d'un descriptif présentant en particulier le lien avec les départements d'une part et avec les services centraux de l'université d'autre part.

## **Le Service du personnel**

Le service du personnel de l'IUT Dijon-Auxerre comprend deux personnels administratifs (un responsable de service et un personnel d'exécution). Environ 350 vacataires sont recrutés chaque année. Le service reçoit donc les dossiers qu'il instruit directement avant leur envoi au service du personnel enseignant de l'Université (après vérification avec les chefs de département des heures déclarées), et met en paiement chaque mois, à partir de janvier, les heures effectuées après validation des chefs des départements. La gestion entière des vacataires depuis leur création jusqu'à leur paiement s'effectue dans le logiciel Services.

Le service du personnel effectue, en collaboration avec le responsable administratif et le directeur de l'IUT, un suivi de poste des enseignants (titulaires, contractuels). Il s'occupe du recrutement des enseignants-chercheurs, des ATER et des enseignants du second degré (professeurs agrégés et certifiés). Il gère directement les dossiers de candidatures (réception et instruction) à la différence des autres UFR qui reçoivent les dossiers déjà préparés par le service du personnel enseignant de l'université. Il travaille ensuite en collaboration avec les présidents des comités de sélection pendant toute la période de recrutement.

Il a en charge les avancements de carrière des enseignants et des personnels administratifs (avancement de grade, de corps, notation des enseignants du second degré) et s'occupe du recrutement et du renouvellement des contrats aidés.

Le service du personnel de l'IUT travaille toujours en relation avec le service des personnels enseignants et le service des personnels BIATSS de l'Université qui fixent les bases réglementaires et les calendriers que nous nous efforçons de respecter malgré des délais souvent très contraints.

Le service prépare les commissions de choix des personnels (convocation, ordre du jour) qui peuvent être consultées sur le déroulement de carrière d'un enseignant ou pour l'agrément des vacataires.

Le rôle du service du personnel est aussi de transmettre aux personnels de la composante toutes les informations venant de l'Université, et d'envoyer les documents que les services centraux peuvent demander à chaque membre du personnel, nous participons ainsi à un service de « proximité » ce qui permet une plus grande efficacité.

## **L'antenne financière**

L'antenne financière comprend 4 personnels (un responsable de service, un adjoint et deux personnels d'exécution). Elle est chargée de la préparation budgétaire et du suivi de l'enveloppe financière de l'IUT ; pour ce faire, elle est en relation directe avec le directeur et le responsable administratif ainsi qu'avec le pôle finances et l'agence comptable de l'université.

Elle veille au respect de la réglementation en vigueur, et des objectifs politiques, tant de l'université que de la direction de l'IUT, en coordination avec les différents services, le site d'Auxerre et les départements de formation (Dijon et Auxerre).

Elle centralise et comptabilise l'ensemble des recettes et des dépenses de tout l'institut et rend compte régulièrement à la direction, aux départements et aux services (services personnels, informatique, communication, relations internationales, etc ...) des dépenses engagées et conseille les différents interlocuteurs en matière d'engagement de dépenses (achats, marchés, investissements, missions...).

Elle participe à la rédaction des dossiers de demande d'investissement pédagogique.

## **Le service informatique et audiovisuel**

Le service informatique est un service central au sein de l'IUT de Dijon/Auxerre

Notre service est subdivisé en 4 cellules, l'exploitation, le développement, le réseau et l'audiovisuel, regroupant 9 personnes gérant l'ensemble de notre infrastructure.

Sa mission est de proposer et de mettre à disposition les outils pédagogiques et administratifs nécessaires au bon fonctionnement de notre composante. Pour répondre à celle-ci nous proposons à nos utilisateurs un environnement de travail sécurisé sous la forme de services et ressources numériques en lien et complémentarité avec ceux de l'Université.

Il en découle une infrastructure réseau, systèmes et applicative conséquente.

Un système central d'authentification permet de contrôler les accès aux différentes ressources (données, applicatives, réseaux) selon les habilitations personnelles. Chaque utilisateur possède un identifiant personnel et unique.

Sur notre système de messagerie collaborative sur laquelle chaque utilisateur possède une adresse de messagerie institutionnelle, de nombreuses listes de diffusions sont maintenues selon de nombreux critères comme le type d'utilisateur (adresse générique), sa fonction, sa formation, son département ou service... Elle est utilisée dans le cadre d'échange d'information entre les différents acteurs de notre composante et au-delà avec le réseau IUT.

Nos utilisateurs possèdent une zone de stockage centralisée individuelle et commune destiné aux fichiers nécessaires à leurs travaux. Cette zone de stockage est organisée de façon à définir des droits d'accès uniques ou groupés selon la nature des documents ainsi qu'aux méthodes de travail et d'échange. S'ils le souhaitent, un accès sécurisé est possible depuis l'Internet permettant aux enseignants de préparer leurs cours de leur domicile et d'y déposer ensuite ces documents pour les jours suivants.

Notre service d'impression centralisé nous permet de suivre les pratiques et d'appliquer de façon ciblée des quotas d'utilisation.

Un outil de gestion des emplois du temps des enseignants et étudiants est disponible au sein de l'université. La planification des cours est effectuée par nos Directeurs des Etudes. Bien que les emplois du temps soient disponibles pour nos étudiants et enseignants via l'ENT de l'université, nous avons mis en place un mécanisme d'importation automatique de chaque emploi du temps de nos utilisateurs dans notre messagerie collaborative. Ainsi, ils ne leur est plus nécessaires d'interroger l'ENT via un navigateur Web mais de consulter à tout moment, et ce, depuis n'importe où leur agenda de leur smartphone synchronisé sur notre messagerie pour connaître l'heure et le lieu du cours, spécifique à chacun, auquel ils doivent assister.

Pour simplifier et alléger la charge de travail de notre service de Scolarité et des départements d'enseignement, nous avons développé ou mis à disposition plusieurs outils en lignes.

Nous avons développé une application de candidature pour les formations qui ne rentrent pas dans le cadre de POSTBAC comme les DU ou LP nous permettant un suivi et une gestion de ces candidatures par nos services.

Notre Outils de Gestion des Etudiants (OGE) permet de centraliser les absences de nos étudiants et de saisir leurs notations. Outre le fait de leurs proposer un suivi temps réel en ligne de leurs vie scolaire, cette application permet également d'extraire des statistiques utiles à certaines décisions des Grand Jury sur des cas difficiles.

Nous avons déployé l'application P-Stage pour tous les départements et formations, en lien avec le service relation entreprises, permettant une gestion unique d'une base de données entreprise aussi bien pour les stages que pour la collecte de la taxe d'apprentissage.

Nous procédons à l'installation et à la maintenance de l'ensemble des salles pédagogique et des postes administratif. De plus, en fonction de leurs compétences spécifiques, nous appuyons les ressources du PSIUN de l'université sur des projets de déploiement d'applications au service de tous.

Nous sommes en relation étroite avec différents acteurs. La DSI de l'université de Bourgogne pour les accès aux bases souches ainsi que pour une coopération applicative et structurelle. Les départements d'enseignements pédagogiques (10 départements d'études), les Services Administratifs (Scolarité, Personnels, Financier, Communication) et enfin nos fournisseurs pour la gestion et le suivi des achats.

## **Le Service communication**

Le service communication est assuré par un assistant ingénieur. Il participe à toutes les réunions du réseau des communicants de l'UB. Cela permet d'être informé par le service communication de l'UB des différents projets en cours et de faire remonter les informations.

Le service communication, représente également l'IUT de Dijon-Auxerre à la commission Communication de l'ADIUT.

La plaquette générale de l'IUT est imprimée à 4 500 exemplaires couleurs et est entièrement financée par les encarts publicitaires en lien avec nos formations. Chaque DUT est présenté sur une double page et chaque licence professionnelle sur une page simple.

La création et la mise en page est assurée par le service communication. Le service communication sollicite les chefs de départements pour le contenu, la relecture et la validation.

Une plaquette individuelle avec une charte de présentation commune pour chaque formation / diplôme a été réalisée en respectant le format modèle de l'UB et en déclinant la charte graphique de l'IUT. Soit 25 plaquettes couleurs réalisées. Toutes ces plaquettes ont été réalisées en collaboration avec les responsables de formation.

En ce qui concerne les salons/ forums, le service se charge de réserver les stands parfois en lien avec le service communication de l'université ou encore avec les autres IUT de Bourgogne Franche-Comté, de répondre aux sollicitations des établissements. Il se charge d'organiser le planning des permanences des enseignants en diffusant à tous les départements un tableau récapitulatif des salons et forums auxquels l'IUT participe et est présent sur un grand nombre de salons ou forums. La préparation du matériel, documents, goodies, etc est faite par le service communication.

Le service communication gère également les 10 associations étudiantes de l'IUT et est membre de la commission de la vie étudiante.

Le service communication réalise certains visuels pour le site universitaire d'Auxerre : affiche et flyer JPO, invitations cérémonie de rentrée ou remise des diplômes, communiqués de presse ...

La papeterie (cartes de visite et papier en-tête) est réalisée au service communication sur les modèles fournis par l'uB.

Le service communication prépare les invitations et l'organisation des différentes cérémonies ou événements organisés au sein de l'IUT (Assemblée des chefs de départements, assemblée générale UNPIUT, rentrée des personnels de l'IUT, départ en retraite, remise de diplôme, etc).

Il coordonne l'organisation des rencontres sportives dans le cadre de la fédération des IUT de Bourgogne Franche-Comté.

## **La Cellule « Relations Entreprises »**

La cellule « Relations Entreprises » a été créée en septembre 2013 et se compose d'une personne (technicienne en gestion administrative titulaire).

La mission principale de cette cellule est la prise en charge des relations entre l'IUT et les entreprises.

Cette mission se décline sous 3 aspects :

- L'animation des relations avec les entreprises,
- la coordination administrative des stages,
- la gestion de la taxe d'apprentissage.

La cellule « Relations Entreprises » s'occupe tout d'abord d'organiser différents événements impliquant les entreprises, comme les « Jeudis Métiers » et les interventions d'entreprises dans les différentes formations. Ce travail se fait en collaboration avec l'ensemble des départements d'études ainsi qu'avec le service communication de l'IUT.

D'autre part, la cellule aide les départements d'études dans leurs communications aux entreprises, notamment sur leurs formations en alternance, les stages et les projets tutorés.

Récemment, ils ont collaboré à l'élaboration d'un catalogue d'actions de formations courtes et qualifiantes, suite à la réforme de la formation professionnelle et de la mise en place du Compte Personnel de Formation (CPF). Sur ce projet, la cellule « Relations Entreprises » travaille également en lien le SEFCA, le service de formation continue et d'alternance de l'Université.

Les relations entre l'IUT et les entreprises sont quotidiennes et sont particulièrement renforcées à travers les stages et les projets tutorés.

Plus de 1 300 stages (*chiffres 2014/2015*) sont effectués chaque année à l'IUT de Dijon-Auxerre. La cellule « Relations Entreprises » en assure la coordination administrative.

Elle a participé avec la Direction de l'IUT, à la mise en place d'une procédure de gestion des conventions.

Elle gère les nombreuses offres arrivant chaque jour et les diffuse aux départements d'études ainsi qu'aux étudiants directement via l'application PStage, utilisée à l'IUT pour la gestion des conventions de stage depuis 2014.

Cette application permet de créer des conventions de stage, et d'en assurer le suivi ainsi que les différentes évaluations prévues (par l'entreprise, par l'étudiant et par l'enseignant référent).

Elle permet également d'avoir une base de données d'entreprises et d'offres de stage, utile à la gestion de la taxe d'apprentissage.

La cellule « Relations Entreprises » a participé à la mise en place de l'application PStage en collaboration avec le service informatique et audiovisuel (SIAV) de l'IUT. Elle s'occupe notamment de gérer la base de données d'entreprises et de former les utilisateurs (responsables des stages, secrétariats et responsables relations internationales). Elle intervient également en début d'année dans les départements d'études, devant les étudiants, pour leur présenter l'application.

La cellule « Relations Entreprises » apporte une assistance quotidienne aux utilisateurs. Elle assure également une veille réglementaire sur les stages et appui les départements d'études dans le suivi des étudiants en stage dans un souci de respect de la réglementation.

D'autre part, elle réalise chaque année, en collaboration avec le service scolarité de l'IUT, l'enquête annuelle STAPRO.

La cellule « Relations Entreprises » gère la taxe d'apprentissage. Elle s'occupe notamment de l'organisation de la collecte, de la campagne jusqu'aux remerciements.

Plusieurs documents sont élaborés, en collaboration avec le service communication, pour communiquer avec les entreprises à ce sujet (plaquette entreprises, cartons de remerciements et différents courriers).

Le suivi des versements se fait en collaboration avec l'antenne financière de l'IUT.

La cellule « Relations Entreprises » gère une base données et réalise des tableaux de suivis, indicateurs de l'évolution et de la provenance de la taxe d'apprentissage.

Pour l'édition des cartons de remerciements aux entreprises, elle collabore avec les départements d'études pour l'identification des personnes contacts.

Enfin, la cellule sensibilise les entreprises sur le versement de la taxe d'apprentissage lors de diverses occasions de rencontres et d'échanges.

## **Le Service des Relations Internationales**

L'IUT de Dijon-Auxerre est depuis de nombreuses années, l'une des composantes de l'université de Bourgogne les plus actives en matière de mobilité internationale. Le service des relations internationales, assuré par un ingénieur d'études, travaille étroitement avec le service relations internationales de l'université de Bourgogne.

Chaque année cette mobilité fluctue à la marge, soumise aux phénomènes de promotions, de règle d'éligibilité en matière d'aide financière...

Le service des Relations Internationales de l'IUT, en coordination avec les deux enseignants chargés de mission (respectivement pour les secteurs secondaire et tertiaire) et avec les responsables pédagogiques relations Internationales des 10 départements d'études mène une action d'incitation à la mobilité auprès des étudiants. Ces actions passent notamment par des réunions d'informations obligatoires et systématiques en première et deuxième année et par une assistance administrative et logistique à la constitution des dossiers... Le site d'Auxerre bénéficie également d'un relais administratif pour le suivi des dossiers.

Les étudiants peuvent partir deux fois au cours de leur cursus (stages et poursuites d'études). En 2014-2015, 176 étudiants ont effectué une mobilité académique et 87 ont fait leur stage à l'étranger.

Chaque année des missions à l'étranger sont réalisées pour trouver de nouveaux partenaires et/ou élargir les partenariats existants aux autres départements d'études. En effet, nous mutualisons le plus possible les accords de coopérations pour en faire bénéficier à l'ensemble des étudiants des départements de l'établissement.

## **Le Service Scolarité**

Situé dans le bloc central de l'IUT sur le site de Dijon le service scolarité est composé de quatre Adjointes Administratives (catégorie C, dont un poste aménagé pour travailleur handicapé), un agent de catégorie B, un ingénieur d'études à la direction du service.

Les missions de la scolarité ont sensiblement évolué du fait

- a) **d'un enrichissement notable de l'offre de formation (DUT et LP) à l'IUT et du développement de l'alternance** (contrat de professionnalisation et d'apprentissage) en relation avec le SEFCA, l'IFRIA et La Maison de l'Entreprise à Auxerre.
- b) **d'une gestion informatisée des candidatures et des inscriptions administratives qu'il a fallu adapter à la diversité de cette offre**
- c) **de la mise en œuvre du PRL** (plan réussite en Licence) qui s'est traduit par la gestion d'une rentrée décalée en GACO depuis 2005, d'une remise à niveau dans le domaine STIC depuis 2008

d) **de la mise en œuvre de la semestrialisation** et de l'intégration des DUT dans le LMD (arrêté du 3 août 2005)

Cette évolution s'est traduite par une rationalisation des méthodes de travail au sein de la scolarité et une gestion administrative en étroite relation de travail avec les équipes enseignantes et les secrétariats pédagogiques

Organisation du service :

La scolarité privilégie la polyvalence au sein de l'équipe : maîtrise commune des procédures et suivi spécifique d'un ou plusieurs départements d'études (DUT, AS, LP) par agent, défini par une fiche de poste

Suivi des missions :

Réunions d'équipe hebdomadaires, élaboration d'un rétro planning, établissement de fiches de procédure, suivi d'indicateurs, bilan quantitatif /qualitatif des promotions inscrites. Le pilotage du site d'Auxerre est assuré, parallèlement, par des réunions de cadrage avec les secrétaires pédagogique. Certains traitements sont centralisés sur le site de Dijon (candidatures, pièces administratives, diplômes) d'autres organisés sur le site d'Auxerre (CROUS, inscriptions).

Les missions de la scolarité se déclinent et s'articulent de la manière suivante :

**1. Gestion des candidatures / suivi des inscriptions :**

En concertation avec les chefs de département :

- définition des calendriers de candidature (session DUT, AS, DU, LP), composition des sous-commissions DUT, gestion des procédures complémentaires.

En relation avec le SAIO Dijon / Le Service Central APB :

- gestion des données d'appel, mutations, accès aux procédures complémentaires, cas particuliers.

En relation avec les secrétariats de département :

- Réception/contrôle des dossiers de candidature, transmission aux départements pour examen, retour des dossiers en scolarité pour notification de décision.

En liaison avec les candidats :

- Suivi des inscriptions, contrôle des pièces justificatives, des profils d'affiliation sécurité sociale.

En relation avec le SEFCA, l'IFRIA, la ME :

- Détermination des statuts salariés et alternant (contrat de professionnalisation / d'apprentissage), inscriptions spécifiques de ces publics en scolarité.

En relation avec les responsables RI :

- gestion des mobilités sortantes (DUETI) et entrantes (ERASMUS, programmes d'échange).

En relation avec les secrétariats de département :

- Contrôle des effectifs à la rentrée, remise des cartes d'étudiant /certificats de scolarité.

**2. Suivi du cursus étudiant / validation du parcours diplômant**

En relation avec les étudiants / les secrétariats de département :

- gestion des pièces manquantes, traitement des démissions/annulations, des transferts/réorientation, des remboursements.

En relation avec les secrétariats de département / directeurs d'études :

- suivi de l'assiduité des boursiers, des congés de bourse.

En relation avec les étudiants / secrétariats de département :

- diffusion d'une fiche de contrôle concernant les données établissant les futurs diplômes.

En relation avec les chefs de département / directeurs des études :

- travail préparatoire des sous-commissions semestrielles ;
- tenue des grands jurys ;
- édition/diffusion des attestations de diplôme.

En liaison avec l'antenne financière de l'IUT / le service comptable de l'université :

- gestion des incidents de paiement ;
- état liquidatif ;
- recouvrement par chèque (hors paybox).

En relation avec le PFVU (scolarité centrale de l'université)

- transmission des diplômes mis à la signature du Recteur ;
- habilitation/modification des maquettes de diplôme ;
- traitement des recours, contestations de décisions de Jury.

### 3. Gestion de l'information scolarité sur le web :

Gestion et mise à jour des informations de scolarité (calendriers, démarches administratives, dépôt/suivi des candidatures, notifications de jury) sur la page d'accueil du site web IUT.

### 4. Traitement des données statistiques / enquêtes nationales

Suivant instructions de la DGESIP : traitement des enquêtes DUT / LP sur le devenir des diplômés.

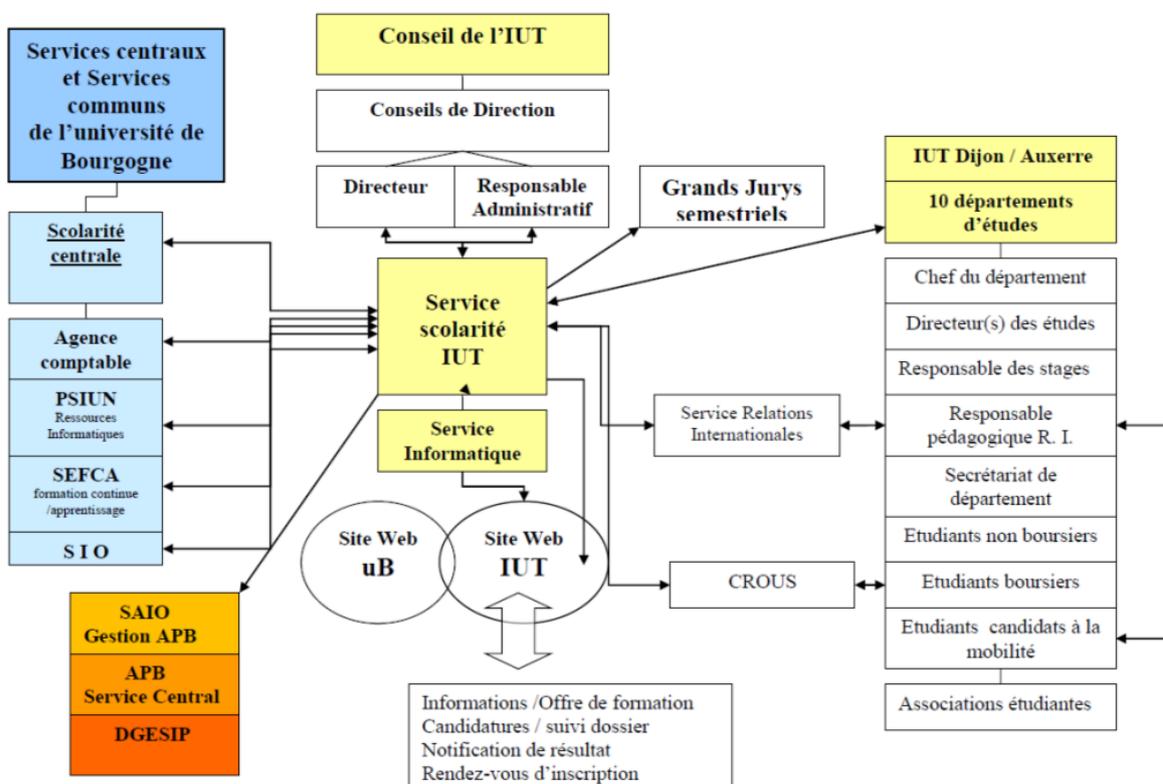
Dans le cadre de l'ADIUT : traitement des données de candidature APB, réussite semestrielle en parcours DUT.

Dans le cadre des évaluations IUT : données statistiques et suivi de cohortes IUT.

### 5. Vie institutionnelle :

En liaison avec le directeur, le responsable administratif et les départements d'études :

- Tenue des bureaux de vote, dépouillement, établissement des procès-verbaux.
- Permanence JPO.



# Démarche qualité

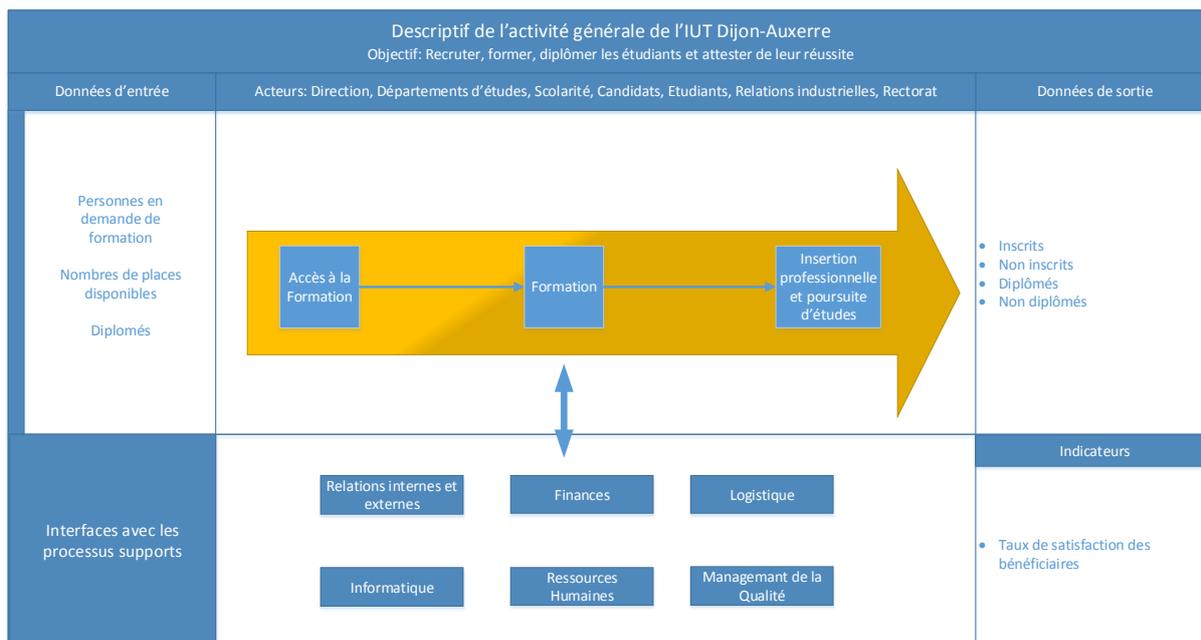
L'IUT de Dijon-Auxerre travaille, depuis janvier 2014, à la mise en place d'une démarche qualité au sein de l'établissement. Elle se fonde sur une politique générale de partenariat avec toutes les structures de l'Université de Bourgogne auxquelles l'IUT est rattaché, ainsi que les personnels de l'établissement.

Elle se concrétise par les objectifs suivants :

- Placer la satisfaction des étudiants et des futurs employeurs au cœur de nos préoccupations et de notre démarche d'amélioration continue ;
- Etre un acteur de l'Innovation reconnu au sein de la communauté Universitaire et des milieux industriels ;
- Respecter nos engagements pris en termes de performance des enseignements dispensés (cohérence des programmes d'enseignement avec les besoins exprimés par le monde socioprofessionnel) et de la promotion de la Recherche et de l'Innovation.

Tous les acteurs de l'IUT de Dijon-Auxerre sont associés à cette démarche en s'attachant, au quotidien, à fournir aux bénéficiaires des services de l'établissement des prestations conformes à leurs attentes, dans la limite des contraintes internes et externes à l'établissement.

La démarche qualité proposée a pour vocation d'irriguer l'activité quotidienne de l'établissement puisque, à travers **l'amélioration continue**, l'établissement se met en situation de remplir au mieux ses activités de service public.



## 1. Une cellule Qualité à l'IUT...

Si les personnels de l'établissement sont les acteurs du déploiement de la démarche qualité, la cellule Qualité en est l'animatrice. Elle se compose d'un responsable Qualité et d'un assistant Qualité. Le responsable Qualité est un enseignant chercheur, il est par conséquent le référent (ou interlocuteur privilégié) des enseignants chercheurs. L'assistant Qualité est un personnel administratif, il est par conséquent le référent (ou interlocuteur privilégié) des administratifs.

Le responsable Qualité participe au conseil de direction et aux réunions stratégiques de l'IUT. L'assistant Qualité participe aux réunions des responsables de services.

Cette cellule organise et planifie les différentes actions d'amélioration continue (formalisation des processus, audits, groupes de travail relatifs aux non conformités, etc...). Elle est en lien direct

avec le Service Qualité de l'Université de Bourgogne animé par un référent impliqué activement dans le déploiement de la démarche de l'IUT.

Tous les 3 mois, l'ensemble des pilotes de processus, la cellule qualité, le responsable administratif et/ou son adjoint et le directeur de l'établissement se réunissent en Comité de Pilotage.

Deux revues de directions sont réunies chaque année. Elles ont pour objet de présenter à l'ensemble des personnels l'état d'avancement de la démarche qualité et les projets à venir.

A ce jour, les travaux engagés par cette cellule ont permis de :

- Identifier les différents processus de l'établissement :
  - 3 principaux : Accès à la Formation (AALF), Formation (FORM) et Insertion Professionnelle et Poursuite d'Etudes (IPPE) ;
  - 6 supports : Management de la qualité (MDLQ), Relations internes et externes (RIEX), Logistique (LOGI), Informatique (INFO), Finances (FINA), Ressources Humaines (RESH).
- Formaliser 3 des 9 processus identifiés : AALF, RESH, MDLQ.
- Auditer le processus AALF.
- Relever 7 non-conformités dans le rapport d'audit du processus AALF, qui vont donner lieu chacune à un groupe de travail (GT) rassemblant différents acteurs de l'établissement.
- Rédiger le Manuel de Qualité de l'IUT et la lettre d'engagement de la direction.

## **2. Pour un programme de développement 2015-2016**

La cellule qualité chargée de la mise en œuvre de la démarche est aujourd'hui opérationnelle et un programme de travail a été planifié pour l'année 2015-2016.

Il prévoit :

- la formalisation et l'audit de 3 autres processus : IPPE, FORM et RIEX,
- les réunions des 7 GT traitant du processus AALF et la mise en place d'un premier plan d'actions,
- 3 réunions du comité de pilotage de la qualité,
- 2 revues de direction réunissant tout le personnel de l'établissement.

### **9.2. Pilotage de la mise en place des nouveaux PPN**

La mise en place des PPN fut l'occasion d'une harmonisation entre les 10 DUT du taux d'application de ceux-ci. Nous avons fait des adaptations par rapport aux PPN nationaux afin de maintenir notre capacité d'accueil et de mettre en place des travaux pratiques dans tous les DUT et en particulier les DUT tertiaires qui n'en avaient pas ou peu. Cette adaptation s'est faite en s'appuyant sur les spécificités locales du monde économique et en ayant rencontré au préalable les équipes enseignantes des lycées et les inspecteurs pédagogiques pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des méthodes de travail des lycées. Nous avons privilégié la mise en place de ces TP en début de formation afin de faciliter l'arrivée dans l'enseignement supérieur et de nombreuses initiatives d'apprendre autrement ont été mises en place dans les départements. La participation des étudiants aux entrepreneuriales a été encouragée pour tous les étudiants des deux sites. La mise en place d'enseignements spécifiques en vue du passage de l'épreuve du C2i a été généralisée avec un travail d'équipe pour la construction d'épreuve. Nous avons aussi inscrit tous les étudiants de 1<sup>ère</sup> année au projet Voltaire, concernant la maîtrise du Français, avec un accompagnement des enseignants d'expression communication.

### **9.3. Dispositif d'autoévaluation et d'évaluation des formations**

Depuis deux ans deux chargés de mission ont été nommé pour mettre en place une enquête communication avec l'appui du CIPE (Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation) de l'université sur l'efficacité dans la communication pour le recrutement des étudiants d'une part et la mise en place de l'évaluation des enseignements d'autre part. Pour l'évaluation des enseignements nous avons procédé progressivement et en tenant compte de la mise en place des nouveaux PPN. En 2014-2015 nous avons fait l'évaluation des semestres 1 et 2 pour tous les DUT avec un retour aux étudiants et aux enseignants dans le respect de la réglementation. Pour l'année 2015-2016 à venir nous procéderons à l'évaluation des 4 semestres pour l'ensemble des DUT ce qui permettra de suivre l'évolution de ce dispositif.

### **9.4. Intégration dans la politique de site universitaire**

#### **9.4.1. Mise en place de la commission académique du rectorat**

Objectifs, participation.

Le directeur de l'IUT est invité aux réunions de la commission académique du rectorat dans lesquels il est présenté une analyse de l'entrée dans l'enseignement supérieur des bacheliers et l'orientation selon les filières (Université, CPGE, DUT, BTS et autres) et selon l'origine géographique. Le recteur souhaiterait l'ouverture d'un DUT dans le département de la Nièvre car ce département a le plus faible taux d'entrée dans l'enseignement supérieur et n'a pas d'offre de formation courte universitaire.

Le rectorat impose des quotas aussi bien au BTS pour l'accueil des bacs techno (minimum 50%) que pour les DUT avec un minimum de dossier à classer (% par rapport aux nombres de candidatures par spécialité) et nombre de candidats à appeler (% minimum souhaité d'étudiants présent pour chaque DUT). Ces quotas font l'objet d'échange avec le SIO pour analyser les candidatures possibles et tiennent compte de la situation de l'année précédente, il s'agit plus de chiffre indicatif pour l'instant et d'objectifs à atteindre. Un effort est fait en termes de communication lors des salons et forums et nous avons ouvert parfois une seconde session de recrutement en direction des seuls bacs techno pour essayer d'atteindre l'objectif.

Lors de ces réunions, sont abordées les demandes d'ouvertures de nouvelles formations et notre avis est recueilli sur leurs opportunités par rapport à l'existant et aux débouchés potentiels dans le secteur.

#### **9.4.2. Quelle liaison dans le cadre de la politique de site ?**

Le site d'Auxerre a un responsable qui est alternativement une personne en poste sur le site parmi les trois composantes présentes : IUT Dijon-Auxerre, UFR Sciences et Techniques et SPE. Actuellement le responsable appartient à l'ESPE. Le responsable administratif de site est un personnel de l'IUT et est aussi responsable administratif adjoint pour l'IUT de Dijon-Auxerre. La gestion financière est assurée en partie par l'IUT et demain le sera en presque totalité avec le passage en mode GBCP. L'université a rédigé des statuts de site avec une représentation équilibré des composantes et la présence en tant que membre des directeurs et responsables administratifs des composantes. L'IUT a une position privilégié par rapport aux acteurs politiques et économiques par rapport à son offre de formations, il est la seule composante qui recrute au niveau du bac et qui forme des techniciens dont les entreprises ont besoin, ceci est avéré par l'offre de DUT en alternance pour les trois spécialités du site. La construction du bâtiment de la vie étudiante a été initiée par l'IUT ainsi que le suivi de sa construction et l'enveloppe des équipements a été fléché dans le budget IUT.

## **9.5. GRH**

### **9.5.1. Enseignants**

#### **Politique d'encadrement**

##### **Recrutement :**

Les candidatures aux postes de Maître de Conférences et de Professeur sont soumises aux différents comités de sélection (un par poste) auxquels participent des enseignants de l'IUT de la discipline concernée. Le directeur de l'IUT est convié à la réunion de composition de ces comités de sélection, ce qui permet de proposer des enseignants de l'IUT comme membres dans la mesure du possible. Le Conseil Académique Restreint de l'Université doit valider la composition de ce comité et par la suite la proposition de recrutement qui est soumise à l'avis du directeur de l'IUT et à l'avis de la Commission de choix des personnels de l'IUT.

Les candidatures aux postes d'enseignant de second degré sont soumises aux différentes commissions d'affectation (une par poste) présidées par le Directeur et composées en règle générale d'enseignants de l'IUT. Le candidat sélectionné doit recueillir l'avis favorable du recteur de l'académie. La Commission de Choix des Personnels de l'IUT est consultée et donne également son avis sur le recrutement de cette catégorie de personnel.

Conformément aux dispositions réglementaires, le directeur de l'IUT dispose d'un droit de veto sur les nominations des personnels.

Les candidatures aux postes d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche font l'objet d'un classement par les Bureaux de Commission de Proposition après classement indicatif des candidats dans les départements concernés. La Commission de choix des personnels de l'IUT émet aussi un avis sur ces propositions.

Les enseignants vacataires sont choisis par les départements, le dossier du candidat à la vacation doit être validé par le Service du Personnel Enseignant de l'Université et par la commission de choix de l'IUT.

Le service du personnel de l'IUT composé de deux agents participe activement à la mise en œuvre de ces procédures souvent complexes en liaison étroite avec le Service du Personnel Enseignant des services centraux universitaires.

La politique sur les postes enseignants est discutée en premier lieu en Comité de Direction avant d'être présentée en Commission de Choix et en Conseil d'IUT. Ces dernières années, l'utilisation des emplois vacants d'enseignants a été dictée surtout par deux orientations :

- le souci d'équilibrage entre départements les mieux et les moins dotés,
- le souci également d'avoir un équilibre entre enseignants et enseignants chercheurs.

##### **Suivi de la carrière des enseignants :**

Le Directeur de l'IUT donne des avis sur les notations des personnels PRAG et PRCE et sur les demandes d'avancement des enseignants chercheurs. Au niveau de l'université, il participe à des commissions chargées de l'harmonisation des propositions d'avancement des enseignants du second degré de chaque composante. Aussi bien au niveau de l'IUT qu'au niveau de l'université la prise en charge de tâches administratives est particulièrement valorisée dans l'avancement de carrière.

La commission de choix des personnels de l'IUT émet également des avis sur toutes les questions individuelles relatives à la carrière des enseignants (exemple : demandes de CRCT, de temps partiels, de pluri annualisation, autorisation de cumul...)

## **Formations :**

Les enseignants se voient proposés un grand nombre de formations par le CIPE (Centre d'Innovation Pédagogique et d'Évaluation de l'université) dans le cadre du plan de formation des personnels enseignants (exemples : « Travail en groupes », « Triche et plagiat », « j'enseigne en première année »...), des formations à la pédagogie obligatoire pour les nouveaux arrivants avec une décharge de service correspondant au temps de formation. D'autres formations spécifiques dans le domaine de la sécurité (exemple : « manipulation des extincteurs », « habilitations électriques ») sont organisées par le Service Hygiène et Sécurité de l'Université de Bourgogne.

### **9.5.2. BIATSS**

#### **Politique d'encadrement :**

Concernant le personnel BIATSS, le taux d'encadrement correspond d'assez près à celui défini par les normes ministérielles. Toutefois le site d'Auxerre est particulièrement déficitaire en personnel d'entretien (un seul titulaire pour 6 800 m<sup>2</sup> répartis sur 3 bâtiments).

<b><u>ATOS (budget d'État)</u></b>	<b>Nombre</b>	<b>ETP</b>
<i>Administratifs</i>		
catégorie A	3	3
catégorie B	3	3
catégorie C	14	14
Sous total	<b>19</b>	<b>19</b>
<i>Techniques et ouvriers</i>		
catégorie A	13	13
catégorie B	12	12
catégorie C	21	21
Autres (préciser)	0	0
Sous total	<b>47</b>	<b>47</b>
<i>Totaux</i>		
catégorie A	17	17
catégorie B	14	14
catégorie C	32	32
Autres	0	0
<b>Total général</b>	<b>66</b>	<b>66</b>

Aucun personnel BIATSS n'est financé sur ressources propres.

Les parts Recherche et Documentation ne sont pas supportées par l'IUT. La fonction Gestion Financière et comptable est assurée par une antenne financière dotée d'un agent catégorie « A », d'un « B » et de 2 « C ».

Les secrétaires des départements d'étude participent elles aussi à la fonction financière à un niveau réduit (en particulier pour les précommandes et la validation du service fait).

Les créations de postes étant difficilement envisageables, la politique de l'IUT en matière de personnel BIATSS s'est axée sur une meilleure distribution et répartition des personnels entre les sites (en particulier renforcement du site d'Auxerre) et entre les départements d'étude et les services centraux (structuration des services avec la mise en place d'une meilleure répartition des postes à responsabilité et d'exécution, réponse à l'émergence de besoins et d'objectifs nouveaux comme la création en 2013 d'un poste de technicien chargé des relations avec les entreprises).

En s'appuyant sur les départs à la retraite, en prenant en compte les possibilités de promotion interne des personnels et en offrant aux personnels contractuels des moyens d'intégration sur des postes vacants par la voie des concours, l'IUT de Dijon affiche en matière de GRH des personnels BIATSS une volonté affirmée. Il faut noter également que le directeur est membre de la Commission Paritaire d'établissement des personnels ITRF et de la commission des personnels contractuels et que le responsable administratif est membre de la CPE des personnels AENES.

### **Formation :**

Le personnel BIATSS de l'IUT est en général demandeur de formation et répond favorablement aux demandes du Service de Formation de l'Université. Ce dernier propose des formations techniques (exemple SIFAC pour le personnel d'Antenne Financière, Apogée pour le personnel de scolarité ....), des préparations aux concours (entretien avec un jury, rédaction d'une lettre administrative...), des formations en bureautique (initiation et perfectionnement) ou encore de nombreuses formations dans le domaine de la sécurité (manipulation extincteurs, habilitations électriques ...).

Sur la période 2014/2015, une quarantaine de formations a été suivie sur le site dijonnais et une quinzaine sur le site auxerrois, ces formations sont encouragées par la direction.

## **9.6. Gestion Financière et Comptable**

### **9.6.1. Etat des lieux**

Les ressources de l'IUT sont constituées de la dotation de l'état attribuée par l'Université et par des ressources propres qui proviennent principalement de la taxe d'apprentissage et des recettes des formations en alternance, ces dernières représentant le tiers du budget.

La dotation versée à l'IUT par l'Université comprend une dotation de fonctionnement général, une aide à l'amortissement et une dotation en heures complémentaires.

Cette dotation est versée à l'Institut après deux réunions de dialogue de gestion.

Les dotations 2014 et 2015 sont d'un montant sensiblement identique.

La dotation 2016 par rapport à celle de 2015 a augmenté de 50 000€ pour tenir compte du besoin de la nouvelle spécialité GCCD à Auxerre et du fonctionnement du 4<sup>ème</sup> bâtiment destiné à la vie étudiante sur le site d'Auxerre.

La paye des agents titulaires et contractuels est entièrement effectuée par les services centraux de l'Université. Plus aucun personnel n'est financé sur ressources propres.

Les heures complémentaires sont couvertes de deux façons :

- l'université verse une dotation pour les formations qu'elles financent à 100% et à 50% ;
- l'IUT prend en charge les formations en alternance en complément.

Les dépenses de fonctionnement sont gérées pour la grande majorité en central et une partie est répartie par département d'étude pour le fonctionnement spécifique à chaque formation.

Les crédits ouverts en investissement le sont grâce aux subventions du Conseil Régional complétées par une dotation du même montant de l'Université à hauteur de 800 000 €, ces deux dernières pour l'ensemble des formations de l'université.

**BPI** : L'IUT dispose d'un budget propre intégré (BPI) voté par le conseil d'IUT et par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne. Ce budget retrace l'ensemble des ressources (dotation, recettes propres, taxe d'apprentissage) et des dépenses. Il est intégralement placé sur une unité budgétaire unique au niveau 2 de l'architecture budgétaire de l'Université de Bourgogne. La mise en place de la GBCP pose la question de son devenir.

Depuis la dernière présidence de l'université (4 ans) il n'y a pas eu de signature du COM pour les IUT de Bourgogne.

### **9.6.2. Bilan Contrat quinquennal**

Ce point est difficile à renseigner dans le contexte universitaire lié à la loi LRU et à l'évolution budgétaire général de l'ensemble des moyens de l'état. Cependant nous pouvons compter sur un montant annuel d'environ 100 000 € d'investissement pour le renouvellement et la modernisation des équipements pédagogiques, financement à 50% par la région et 50% par le fond de roulement de l'université. L'université a engagé depuis 4 ans une politique rigoureuse de fonctionnement permettant de dégager une enveloppe destinée à des Projets Pluriannuels d'investissement dont nous pouvons bénéficier (renouvellement des laboratoires de langues, politique de site...). En dehors de ces procédures pérennes, nous avons bénéficié d'un montant de 550 000 € d'investissement pour le changement de spécialité (QLIO – GCCD) pour le site d'Auxerre auquel il faut ajouter la création de postes de PRAG et d'un technicien BIATSS pour la spécialité.

### **9.7. Maîtrise des moyens**

L'IUT de Dijon-Auxerre à une antenne financière de taille suffisante lui permettant de garder une très bonne visibilité de son budget, les départements d'études gèrent une enveloppe de crédits de fonctionnement qui leur est déléguée. Les maquettes pédagogiques sont élaborées en concertation avec le même taux d'application du PPN et les investissements font l'objet d'un interclassement entre les départements d'études et les services de l'IUT, tout spécialement le service informatique qui centralise toutes les demandes d'équipement informatique.

Pour les ressources propres provenant principalement des formations en alternances, elles sont suivies par la direction et les responsables pédagogiques avec la signature des conventions de partenariats. La gestion et l'affectation de la taxe d'apprentissage est centralisée avec l'appui d'un personnel administratif.

Pour la politique des postes d'enseignants et BIATSS lors de mouvements suite à mutation ou à départ en retraite, une discussion est engagée au sein du conseil de direction en s'appuyant sur les taux d'encadrement par départements et par spécialités et les besoins spécifiques pour faire ensuite une proposition d'évolution (changement de catégorie, de spécialité ou de département d'affectation) à la commission de choix des personnels de l'IUT qui émet un avis.

Le taux d'encadrement pour le DUT est de 75,3% en moyenne et pour l'ensemble des formations dispensées à l'IUT de 62,7% en moyenne (voir tableaux pages 9 et 10, paragraphe 2.1.1), avec des disparités selon les départements (de 45% en TC à 81% en IC). Plusieurs enseignants du département IC interviennent dans d'autres départements pour une partie de leurs services variables d'une année à l'autre. En TC un enseignant est en arrêt longue maladie et n'est pas comptabilisé. Les enseignants du département GMP sont sollicités par d'autres formations du site de Dijon et les seuls compétents en productique, de plus les matériels très onéreux sont mutualisés pour ces formations et demandent beaucoup d'investissement pour leurs maîtrises. Le

département GB ayant des enseignements très spécifiques et beaucoup de travaux pratiques tout comme le département GMP il est très difficile de redéployer des postes, cependant cela a été fait pour un support ATER.

La mise en application des nouveaux PPN 2013, en particulier la mise en place de TP dans certaines spécialités (GEA spécifiquement) et l'augmentation du volume de ces derniers dans d'autres spécialités, nous a conduit à une gestion très fine de l'organisation pédagogique. En début de semestre, un échange avec les chefs de départements est mis en place lors d'un conseil de direction sur l'optimisation du nombre de groupes dans chaque semestre de chaque spécialité.

Des actions de soutien en direction des étudiants en difficultés sont mises en place à l'initiative des départements et le taux de réussite est analysé par spécialité à chaque semestre en vue de l'amélioration de l'efficacité pédagogique.

---

## **10. Objectifs politiques de l'IUT et synthèse du projet de l'IUT**

### ***10.1. Points forts /points faibles***

Développement de l'activité à l'internationale, de l'alternance et de l'apprentissage pour certains DUT et Licences Professionnelles.

Offre de formations courtes sous forme de bloc de compétences à destination de la formation continue et toute au long de la vie.

Maintien et renforcement du lien avec le tissu économique local en particulier à travers les projets et avec le soutien des plates formes technologiques.

Innovation pédagogique et développement des TICE.

Communication vers les lycées à renforcer et à systématiser.

Renouvellement des équipements et mutualisation de ceux-ci pour suivre l'évolution des technologies.

Augmentation des capacités d'accueil pour le département R&T d'Auxerre en particulier.

Harmonisation de l'offre de formations au sein de la COMUE Bourgogne Franche-Comté.

Evolution du site Web de l'IUT englobant la présentation de toutes les formations.

Ecrans de diffusion d'informations disposés dans les halls d'entrée des différents bâtiments permettant d'informer les usagers en dynamique des actualités de l'IUT et d'informations diverses. Affichage de l'emploi du temps, du menu par le CROUS, d'informations en provenance des étudiants etc...

### ***10.2. Projets prioritaires pour la période quinquennale (description succincte)***

Tout d'abord, dans le contexte actuel de non création de postes d'enseignant et de diminution budgétaire, il est très difficile d'envisager l'avenir en terme de développement de l'offre de formation malgré un nombre croissant de lycée candidatant à l'entrée en DUT. Cependant nous pourrons développer l'offre de formation en alternance aussi bien en DUT qu'en année spéciale et surtout en Licence Professionnelle. Un autre axe de développement est l'élargissement des conventions de partenariat en direction du continent Africain et de l'Asie en s'appuyant sur des partenariats déjà élaborés entre l'Université de Bourgogne en direction du Cameroun et du Bénin pour l'Afrique. Pour l'Asie, il existe déjà de nombreuses conventions d'échanges avec l'Inde, la Chine, le Vietnam et il s'agit d'explorer en direction de la Corée et de l'Iran.

Le déploiement de la démarche qualité initié depuis 2 ans est entré dans sa phase opérationnelle et va nous permettre d'améliorer notre efficacité dans de nombreux domaines. Tout d'abord sur le recrutement d'étudiant en s'assurant de l'adéquation entre leur projet professionnel et la formation choisie par une meilleure information en amont lors des salons, forums et autres actions. L'amélioration des conditions de travail pour l'ensemble du personnel avec la mise en place de procédure et la définition du rôle de chacun au sein des services.

La maintenance et l'amélioration de l'infrastructure immobilière tout spécialement sur le site de Dijon datant de 1968. Il s'agit de l'isolation thermique d'une partie des bâtiments et la mise en conformité pour l'accès aux personnes à mobilité réduites qui est programmé pour cette dernière en 2017.

L'amélioration de la couverture réseaux WiFi pour faciliter l'utilisation des équipements informatiques tels qu'ordinateurs, tablettes et smartphone sur lesquels ils disposent de nombreuses informations de gestion de leurs cursus, emploi du temps, absence et notation.

Pour le site d'Auxerre, en partenariat avec les collectivités locales, montée en puissance du département Génie-Civil avec l'ouverture à l'apprentissage de ce DUT sur les deux ans soutenus par les branches professionnelles et création d'une Licence Professionnelle dans la spécialité en cohérence avec la future filière d'ingénieur dans la spécialité et l'offre de formations locales et voisines.

### **10.3. *Projet d'objectifs opérationnels susceptibles d'être inscrits au contrat de l'université***

(Voir ci-dessus)

### **10.4. *Axes du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens***

(Sans objet)

A Dijon, le ... 2015

Le directeur de l'IUT,  
Patrick DANAUDIÈRE

Date de présentation au  
Conseil de l'IUT :

A Dijon, le

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,  
Jean-Michel LEFAURE

Date de présentation au CEVU, à la CFVU ou au CAC :

Date de présentation au Conseil d'Administration :

A Dijon, le

Le président(e) de l'université,